

LE COURRIER

L'essentiel, autrement.

ÉDITORIAL

Accompagner la crise ou la combattre

MICHEL SCHWERI

Le groupe d'experts de la Confédération et le Conseil fédéral ont revu hier leurs prévisions conjoncturelles à la baisse. La crise économique sera plus profonde et plus longue que prévu initialement, même si on ne s'en rend pas encore bien compte. Le marché du travail intérieur n'a en effet pas encore complètement répercuté la chute de la production et des valeurs boursières des derniers mois. Les deux tiers des entreprises suisses se passant de crédits bancaires, elles ont été quelque peu épargnées par la récession financière. Mais les signes de dépression vont monter en puissance dans les mois à venir. Le chômage va augmenter jusqu'au taux de 5,5% en 2010 – environ 220 000 chômeurs – et la consommation privée va baisser en conséquence, prédisent les oracles du gouvernement.

En même temps, ces derniers voient déjà poindre des signes de «ralentissement de la récession» et tablent même «sur une lente reprise des marchés financiers et de la conjoncture mondiale pour l'année à venir». Il suffit dès lors de faire le dos rond et d'attendre la fin de l'orage conjoncturel. Mais surtout pas de chercher des solutions à long terme en rupture avec le système qui a précisément produit cette crise, dont chacun s'accorde à dire qu'elle est la pire depuis les années 1930. Dans une telle optique de crise uniquement conjoncturelle, le Conseil fédéral a concocté un troisième programme de stabilisation de l'économie, lequel épuise la marge de manœuvre financière de la Confédération disponible jusqu'en 2010. Désormais, le bas de laine est vide.

Bien que le gouvernement admette «une récession particulièrement longue et marquée», il convient, ajoute-t-il illico, de «s'orienter de manière optimale sur la phase de reprise». Avec raison, il introduit en conséquence des mesures de formation et d'emplois des jeunes dans les domaines porteurs de l'énergie, de l'environnement ou des soins... mais il limite la durée de ces programmes à deux ans. Afin d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages, il engage 200 millions de francs pour réduire les primes d'assurance-maladie... qui augmenteront de 2 milliards en 2010.

Ces mesures d'accompagnement de la crise ne sont tout simplement pas sérieuses. Car la reprise économique viendra assurément, pas besoin de groupe d'experts pour prédire cela. Mais avec elle arrivera aussi la facture de cette récession historique. L'injection de milliards et de milliards par les banques centrales et les gouvernements dans le circuit économique en regard d'une production d'actifs réels en stagnation se payera cash par une inflation monétaire sans précédent. L'argent va perdre de la valeur et la population du pouvoir d'achat.

Mais tout le monde ne passera pas à la moulinette de la même façon. Les individus et les ménages à petits revenus qui dépensent l'entier ou presque de leurs ressources dans les biens de première nécessité seront pleinement «taxés» par l'inflation, tandis que les nantis pourront se remettre à épargner le surplus de leurs richesses. Pour les démunis, la crise «conjoncturelle» du gouvernement deviendra structurelle.

Pour y remédier, il faudrait prendre aujourd'hui des mesures en rupture avec la logique du système et répartir équitablement les revenus du travail, fussent-ils en diminution sous les coups de la récession. L'égalité économique reste le meilleur antidote contre la crise.

page 7

PRESSE

«24 heures» règne en maître dans les écoles vaudoises

Pour raisons économiques, les écoles vaudoises ne peuvent s'abonner qu'à un seul quotidien régional et à un journal local. Pour la première catégorie, à quelques rares exceptions près, les établissements s'abonnent à 24 heures, conférant au titre d'Edipresse

une position de quasi-monopole. Car le choix du quotidien étant fixé par la direction de chaque école, l'option de 24 heures serait souvent considérée comme automatique. Sans compter que l'Etat a négocié un rabais avec le quotidien...

page 5

INTERNATIONAL

Guantanamo, la justice impuissante

page 9



Même innocentés par des juges, les détenus de Guantanamo ne sont pas forcément libérés. Keystone/A

LAUSANNE/GENÈVE

Publicité: Swisscom dénoncé à la justice

Les petits papillons publicitaires répandus sans autorisation par milliers dans dix grandes villes suisses le week-end passé n'ont pas été du goût de toutes les municipalités, et les deux villes romandes concernées ont décidé de réagir. Lausanne va ainsi dénoncer l'opérateur à la justice. Quant à Genève, elle promet qu'elle sera «sans pitié» avec Swisscom et n'exclut pas de déposer une plainte pénale.

page 5

NEUCHÂTEL

L'Ancienne Poste du Locle en sursis?

Parallèlement à la candidature de La Chaux-de-Fonds et du Locle au Patrimoine mondial de l'Unesco, les autorités locloises souhaitent restaurer l'Ancienne Poste, un fleuron architectural occupé par des artistes du cru. Mais ce projet suscite des réticences, et certains préconisent même de le raser pour y construire un parking. L'avenir du bâtiment pourrait finalement bien se jouer lors d'un référendum.

page 4

CINÉMAS

page 12

RADIO-TÉLÉVISION

page 14

EXPOS

page 15

CULTURE

page 16



Pas de répit dans la guerre des audits

CULTURE • Certains redoutent un transfert de la collection du Centre pour l'image contemporaine au Fonds municipal d'art contemporain, alors que la cour des comptes pointe les ratés de celui-ci en matière de conservation.

SAMUEL SCHELLENBERG

S'il n'a pas fait autant de bruit que celui du Musée d'art et d'histoire, l'audit du Fonds municipal d'art contemporain (Fmac) de la Ville, effectué par la cour des comptes et rendu public jeudi dernier (lire *Le Courrier* du 12 juin), a néanmoins fait grincer quelques dents. Il faut dire que plusieurs défauts reprochés au Fmac sont aussi ceux que certains avaient formulés à l'encontre du Centre pour l'image contemporaine et de sa collection de vidéos. Or, il y a un hic: le premier est supposé prendre en charge les pièces du second.

Créé en 1950, le Fmac est chargé de soutenir la création artistique locale par des acquisitions ou des commandes d'œuvres d'art. Alimenté par un prélèvement de 2% sur les crédits d'investissement alloués pour les travaux de construction, de rénovation et de restauration des édifices et des installations de la Ville, le Fmac a accumulé quelque 1700 œuvres au fil des ans.

Inventaires irréguliers

Selon la cour des comptes, «le Fmac n'est actuellement pas en mesure de déterminer l'état de conservation de toutes ses œuvres et, le cas échéant, d'établir une estimation des coûts de restauration». Par ailleurs, il ressort que les inventaires ne sont pas effectués de manière régulière, ou alors qu'ils sont confiés à «un étudiant».

Au vu du rapport de la cour des comptes, «nous nous interrogeons sur le bien-fondé de la décision prise par notre conseil de fondation concernant le transfert au Fmac de la collection de vidéos réunies par le CIC», estime l'une des personnes employées au Centre pour l'image contemporaine. Rappelons que le CIC est actuellement en sursis: dissous de facto à la suite du transfert en décembre dernier de sa subvention de 2009 vers le Fmac et le Centre d'art contemporain de Genève, la question de sa sauvegarde sera l'objet d'un référendum le 27 septembre.

Ironie du sort: c'est notamment pour pallier des problèmes de conservation et de mauvais archivage de la collection de vidéos du CIC que certains membres du conseil de fondation de Saint-Gervais – qui chapeaute le théâtre homonyme et le CIC – ont

soutenu un transfert des vidéos du CIC vers le Fmac. Au Fonds municipal d'art contemporain, on n'avait pas hésité à dire qu'un transfert permettrait que les activités du CIC soient désormais gérées «par des gens très sérieux»...

Rapport confidentiel

Entre parenthèses, il est intéressant de noter qu'un rapport confidentiel produit par un groupe de travail issu du conseil de fondation de Saint-Gervais n'affiche guère d'alarmisme quant à la gestion de la collection du

CIC. Daté du 6 mai 2008, le texte – dont *Le Courrier* a pu se procurer une copie – souligne que la collection est la «seule en Suisse à fonctionner vraiment comme une médiathèque et comme une archive, où les œuvres sont régulièrement entretenues et conservées. Les artistes font confiance à cette institution notamment pour cette raison.» Tout en estimant qu'une «nouvelle vision» est nécessaire, le texte met en avant l'importance de «préserver la spécificité 'vidéo et arts électroniques' d'une institution comme le CIC».

Du côté du Fmac, la responsable Michèle Freiburghaus signale l'excellence de l'inventaire scientifique du Fonds, qui contient d'innombrables informations concernant les œuvres. Par contre, elle admet que les inventaires physiques – la vérification de l'emplacement des œuvres – devraient se faire plus souvent.

Actuellement, la Fondation de Saint-Gervais a conclu un partenariat avec le Fmac afin de réaliser un «état des lieux» des quelque 1700 pièces de la collection du CIC, rebap-

tisée Fonds André Iten, du nom de son directeur décédé l'an dernier. Pour l'instant, il n'y a pas de calendrier concernant un éventuel transfert de la collection, d'autant que le référendum du 27 septembre pourrait modifier la donne. Fin novembre, une exposition des œuvres de la collection du CIC sera néanmoins organisée au Centre d'art contemporain de Genève. I

¹Rapport M-724 A/B du Conseil municipal de la Ville de Genève, page 19.



La Fondation de Saint-Gervais a conclu un partenariat avec le Fonds municipal d'art contemporain afin de réaliser un «état des lieux» des quelque 1700 pièces de la collection du Centre pour l'image contemporaine. J.-P. DI SILVESTRO



MANIFESTATION

Iran, un vent de révolte souffle sur Genève

Plus d'une centaine d'Iraniens se sont réunis hier matin devant le palais des Nations afin de protester contre la réélection du président iranien Ahmadinejad. Le 12 juin, les chiffres lui avaient donné 63% des voix. Un résultat violemment contesté par une partie de la population iranienne (notre édition d'hier). A Genève, les manifestants, pour la plupart masqués pour éviter d'être reconnus par le régime, munis de pan-

cartes et habillés en vert (couleur choisie par l'opposition au régime), scandaient: «Où sont nos votes?» Un étudiant, souhaitant conserver l'anonymat, confiait qu'ils exigent l'annulation du vote du 12 juin, jugé «choquant et truqué». Ils réclament également la libération d'activistes politiques et de journalistes indépendants iraniens. Parti du milieu étudiant, l'appel à la manifestation s'est rapidement diffusé

par mail et grâce à des sites communautaires. Des étudiants ont fait le déplacement depuis Zurich, Berne ou encore Lausanne. «Personne n'est vraiment responsable ou organisateur de la manifestation», nous confiait l'un d'entre eux. Quant au lieu du rassemblement, il s'est porté rapidement sur Genève. «Le palais des Nations est un symbole de liberté et de démocratie, ce en quoi nous croyons», commentait-il. V. GERHARD / KEYSTONE

L'aide sociale individuelle toiltée en trois points

CONSEIL D'ÉTAT • Une contribution plus importante sera demandée aux familles des aînés placés en maison de retraite.

Un nouveau règlement d'application pour l'aide sociale individuelle (LASI) entrera en vigueur, a annoncé hier l'exécutif cantonal dans un communiqué.

Trois dispositions changeront. La première vise à éviter un effet de seuil. Certaines personnes à bas revenu sortent des barèmes de l'aide sociale tout en étant moins bien loties que si elles avaient renoncé à exercer une activité. La réforme modifie donc les franchises sur le revenu pour éviter cette situation qui décourage le retour en emploi.

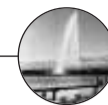
Deuxième modification: le règlement «corrige les effets contre-incitatifs» de l'aide sociale individuelle exceptionnelle pour les jeunes. Le but est d'éviter que ces derniers ne soient découragés lorsqu'ils sont en processus de formation.

Enfin, le règlement durcit la responsabilité familiale en cas de placement d'un aîné en maison de retraite. Les parents

d'une personne vivant en EMS et qui s'est auparavant dessaisie de ses biens au profit de ses héritiers pourront être amenés à contribuer à l'entretien de leur proche à partir d'un revenu de 80000 francs pour un couple (majoré de 10000 francs par enfant) et de 60000 francs pour une personne seule.

Le Conseil d'Etat a encore:

- prévisé favorablement un projet de réforme fédérale visant à faire de l'excision un délit pénal. Sa seule réserve concerne un article – perçu comme une clause échappatoire – qui autoriserait cette pratique pour autant que la victime soit majeure et consentante;
- adopté un règlement ad hoc pour le personnel enseignant délocalisé à Neuchâtel pour la Haute Ecole de musique. Ces personnes ne seront pas payées selon la table des salaires de l'Etat. PHILIPPE BACH



La reconversion de la caserne des Vernets a du plomb dans l'aile

RÉAMÉNAGEMENT CULTUREL • Une association souhaite transformer le site militaire en lieu de fête et de culture. L'idée fait un tabac mais sa réalisation sera plus ardue.



La parcelle de la caserne des Vernets est très convoitée. JPDS

MARIO TOGNI

Après le drapeau à croix blanche, l'étendard de la culture émergente? Depuis maintenant six mois, l'Association pour la reconversion des Vernets (ARV) milite activement pour faire de la caserne militaire du même nom un espace mixte d'activités culturelles, de jour comme de nuit, et de logements pour étudiants. Dans les milieux concernés, l'adhésion est forcément au rendez-vous tant le site semble idéal: proche du centre-ville, sans voisinage direct, possibilité d'utiliser le bâti existant à moindres frais de transformation... En quelques mois, l'ARV est parvenue à rassembler plus 4500 soutiens à sa cause, via le réseau social Facebook, et compte plus d'une centaine de membres officiels.

Mais l'affaire n'est pas si simple. Premièrement, la volonté de l'armée suisse, que l'on croyait déterminée à désertir les lieux rapidement, n'est pas totalement arrêtée, assure Mark Muller, conseiller d'Etat, en charge des Constructions: «Sans exclure une bonne surprise, mon sentiment est qu'il ne faut pas compter sur une libération du site avant dix ans.» Autre obstacle: la parcelle est très convoitée. A commencer par l'université, qui «bénéficierait de synergies évidentes en s'étendant à proximité d'Uni mail et de Sciences II», poursuit le magistrat. S'ajoutent à cela des projets de logements, notamment pour les étudiants.

«Sur le fond, je soutiens fermement la démarche de l'ARV car elle répond à un réel besoin, ajoute Mark

Muller. Mais je les encourage à ne pas se focaliser sur les Vernets, au risque d'attendre très longtemps.» Le conseiller d'Etat, qui a rencontré les représentants de l'association la semaine dernière, se dit d'ailleurs prêt à explorer d'autres sites sur le périmètre Praille-Acacias-Vernets, «où il y a de véritables opportunités».

«Pas avant dix ans»

En attendant, l'association se refuse à baisser les bras. «Nous sommes ouverts à d'autres propositions, mais nous restons sur cette idée pour l'instant, qui est notre moteur, relève Patrick Naef, un de ses membres. Nous avons besoin d'un objectif concret qui aille au-delà de la théorie sur le manque de lieux culturels à Genève.» Comme mardi soir au

Théâtre de la Parfumerie, l'ARV continuera donc à diffuser son message à travers des conférences-débats accompagnés de performances artistiques.

Même si la caserne des Vernets devait être abandonnée, l'ARV se dit au moins satisfaite d'avoir réussi à impliquer certains décideurs du canton dans sa démarche, «ce qui est très positif», juge Patrick Naef. Plusieurs députés au Grand Conseil ont manifesté leur soutien, et Mark Muller semble avoir une oreille attentive, affirme-t-il. «Certes nous sommes en année électorale, mais nous avons réellement l'impression d'avoir trouvé un écho. Sur le long terme, on verra...»

L'ARV tiendra le bar et la programmation musicale de la buvette associative la Barje, à la Perle du Lac, samedi 27 juin de 10 h à minuit.

Annemasse se veut cité de la solidarité

RÉGION • Le nouveau quartier d'affaires L'Etoile veut attirer des ONG intéressées par la proximité de Genève.

Créer un pôle d'ONG en profitant du statut international de Genève et des avantages comparatifs de la France voisine. C'est le pari que fait Annemasse en inaugurant ce soir sa Cité internationale de la solidarité. Son maire, Christian Dupessey, présentera au public les 200 mètres carrés de bureaux que la Ville met provisoirement à disposition des ONG. A terme, ce projet pourrait englober jusqu'à 1000 des 24 000 mètres carrés du futur quartier d'affaires de L'Etoile.

Le regroupement de différentes communes frontalières attenantes, Annemasse Agglo, promeut d'ailleurs les deux projets sur l'argument de la proximité avec Genève pour des loyers inférieurs. «La Cité internationale de la solidarité est une volonté des élus inscrite dans une longue tradition de solidarité internationale à Annemasse», explique Lydie Perrillat-Colomb, responsable du projet. «Ce quartier d'affaires sera situé autour de la gare, relié par la future ligne ferroviaire Cornavin Eaux-Vives Annemasse (CEVA). Les ONG pourront atteindre Cornavin en quinze minutes, avec un tarif préférentiel. L'implantation sur un territoire de l'Union européenne peut aussi faciliter l'accès à des financements communautaires.»

Annemasse se montre attractive: loyers en dessous des prix du marché, installation gratuite du wi-fi et d'une ligne téléphonique... Deux organisations profitent déjà des largesses de la Ville d'Annemasse, l'institut de formation humanitaire Bioforce et Women in Europe for a common future (Wecf), centré sur l'écologie. «Le projet tombait à pic! En plus de nos bureaux en Allemagne et aux Pays-Bas, nous souhaitons en ouvrir un autre autour de Genève», s'enthousiasme Anne Barre, directrice des bureaux français de Wecf, qui revendique également une implication dans la vie associative locale. «Nous avons aidé la création d'un stage d'étudiants d'Annecy qui sont allés en Géorgie pour promouvoir des installations solaires.»

PABLO DE ROULET

19h, place de l'Eglise St André. A 20h30, le leader paysan sénégalais Mamadou Sissokho donnera une conférence à la salle paroissiale de la Josta: «Crise alimentaire: une opportunité pour recentrer l'agriculture au cœur de la société».

La Bâtie dévoile ses gourmandises

CULTURE • Le festival genevois, qui se tiendra du 28 août au 12 septembre, arbore deux thématiques: l'actualité et le cinéma.

Une légende urbaine raconte que Coca Cola plaçait des images subliminales dans certains films hollywoodiens, pour encourager la consommation de ses boissons... C'est un peu ce que va faire La Bâtie, avec des spots bientôt diffusés dans les trams genevois, pour annoncer le festival qui se tiendra du 28 août au 12 septembre: on y verra des anonymes avaler de grosses sucreries avec, entre deux plans, quelques furtifs exemples de la culture contemporaine. Le tout se termine par une femme qui prodigue une fellation à un objet non identifié. Parce que dans «culture», il n'y a pas que «ture»?

Présenté hier, le programme de la 33e édition du festival pluridisciplinaire a deux thèmes: l'actualité et le cinéma. «A l'image de l'artiste Pierrick Sorin, qui sera le point d'orgue du programme cinéma, nous essayons de relever le défi d'une programmation à la fois pointue et populaire. Le public ne doit pas avoir peur de venir», sourit Alya Stürenburg, directrice de la manifestation.

Dans ses trois axes traditionnels – danse, théâtre et musique –, le festival proposera de nombreuses créations ou premières suisses. Suivant son fil rouge consacré au 7e art, La Bâtie présentera par exemple une version revisitée du premier volet de *Rambo*, imaginé par les New-yorkais de Nature Theater of Oklahoma. Ou encore une remise au goût du jour du *benshi*,

cette vieille pratique japonaise du sous-titrage en direct et à haute voix, par les Mexicains du Teatro de ciertos habitantes. Quant à Pierrick Sorin, il rendra un hommage marqué à Georges Méliès, dans une exposition-parcours à Forum Meyrin.

Pour ce qui est de l'autre thématique, l'actualité, elle sera notamment mise en scène par Yan Duyvendak, Omar Ghayatt

et Nicole Borgeat, dans la reprise de leur spectacle *Made in paradise*, autour des rapports entre Occident et islam.

Citons encore la venue de Hiroaki Umeda, danseur, chorégraphe et artiste, qui développe une esthétique aussi minimale que radicale. Toujours dans la danse, La Bâtie proposera des créations ou des premières

suisses pour le moins prometteuses – on pense par exemple à celles de la compagnie locale 7273, du chorégraphe belge Wayne Traub, de la troupe Hotel Pro Forma, de La Ribot ou encore de Cindy Van Acker.

En théâtre, on note la présence de la Palermitaine Emma Dante, de l'Anglais Tim Etchells ou du Suisse Massimo Furlan. Alors qu'en musique on annonce une déambulation animale de Valère Novarina avec l'Ensemble Contrechamps, une prestation des Cubains Okan et des propositions plus ou moins expérimentales de Peter von Poehl, Franz Treichler, Sinner DC, etc.

Comme l'an dernier, les enfants auront droit à une mini-Bâtie, alors qu'un restaurant (le Tampopo) deviendra le principal lieu de rencontre du festival: situé à la salle du Faubourg, il sera ouvert chaque soir, tandis que le Manitoba, au Palladium, se limitera à sept soirées «club» durant le festival. Signalement qu'une billetterie est (enfin!) disponible en ligne, sur le site www.batie.ch SSG



Duo sur scène et à la ville, Laurence Yadi et Nicolas Cantillon, de la Compagnie 7273, interrogent leur relation. D. THÉBERT

RECTIF'

Changement de chaîne • Dans l'article paru hier intitulé «Quand les réseaux sociaux brisent le silence des médias», contrairement à ce que nous écrivions, c'est sur le site de la chaîne d'information économique LCI et non sur TF1 que la nouvelle de la saisie des 134 milliards de dollars en bon du Trésor américain à la douane italienne a été relayée. CO

NAISSANCE

Karine et Damien Dard (-Hess) sont heureux de vous annoncer la naissance de

Milo, Isaac

né le dimanche 14 juin 2009



L'Ancienne Poste du Locle se cherche un nouveau destin

PATRIMOINE • Digne d'entrer dans le patrimoine mondial de l'Unesco, l'Ancienne Poste du Locle fait l'objet d'un crédit, qui n'est pas à l'abri d'un référendum, visant à son assainissement. Enjeux.

ISABELLE STUCKI

La voilà de retour au cœur du débat politique, l'Ancienne Poste du Locle. Depuis une quinzaine d'années, ce haut lieu de création suscite une discussion passionnée: faut-il restaurer ce fleuron architectural qui tombe en douves? Le raser? Soumis la semaine prochaine au Conseil général, un rapport de l'exécutif communal demande un crédit pour l'assainissement du bâtiment et l'octroi d'un droit de superficie à une fondation. Etat des lieux sur fond d'un éventuel référendum.

Elu conseiller communal en 2008, Cédric Dupraz a repris en mains l'épineux dossier de l'Ancienne Poste. Candidature de La Chaux-de-Fonds et du Locle au Patrimoine mondial de l'Unesco oblige. «L'Ancienne Poste demeure le premier bâtiment de style républicain construit au Locle après la révolution neuchâteloise. Elle mérite d'être sauvée», assure le popiste, chargé du dicastère de l'Urbanisme.

C'est que l'aspiration du Locle à se voir inscrit au Patrimoine mondial a attiré le regard d'autres acteurs. En effet, La Chaux-de-Fonds, le canton et la Confédération apportent leur aide financière au projet de remise sur pied de l'incontournable immeuble. Ainsi, Le Locle investira 2,1 des 3,5 millions de francs d'un crédit destiné à exécuter le gros œuvre exclusivement.

Cédric Dupraz complète: «Notre demande de crédit est conditionnée par la création d'une fondation qui portera le nom de René Felber, maire du Locle avant de devenir Conseiller fédéral.» Privée, la fondation deviendra propriétaire de l'immeuble. Elle se chargera de trouver les fonds nécessaires à mettre en œuvre le restant des travaux. Et choisira le mode de gestion des lieux directement avec les locataires actuels.

Doutes de certains partis

Cédric Dupraz se dit confiant: «Le rapport a reçu un bel accueil auprès de mes camarades populistes. Les personnes consultées sont positives.» Les Verts ont d'ailleurs fait savoir qu'ils acceptent le projet du Conseil communal. Tout comme le Parti socialiste,

même s'il reste dubitatif face à un projet «mal ficelé et mené tout soudainement au pas de charge», selon les mots de la conseillère générale Corinne Bolay Mercier.

La socialiste remarque: «Le rapport mentionne diverses possibilités d'évolution. Entre autres, la présence d'une salle de concert, alors qu'il y en a trois dans notre petite cité. Nous aurions souhaité que les acteurs culturels loclois soient plus largement consultés.» Cédric Dupraz réplique: «Nous avons approché un maximum de personnes. Quant à ce qui se développera précisément dans l'Ancienne Poste, seule la fondation en décidera. Et ce en accord avec les locataires et leur association. Le rapport ne fait que des suggestions.»

De plus, le popiste argumente que le canton, la Confédération tout comme le Conseil général du Locle lui-même ont demandé à l'exécutif de se dépêcher. «Le rapport date de 2005. Il a constamment été remis à jour, plusieurs mains y ont travaillé. Ce processus évolutif explique quelques mal-adresses, je l'avoue.»

Destruction du patrimoine

Corinne Bolay Mercier s'interroge également sur le rôle de la fondation, encore inexistante: «J'aurais préféré que le Conseil communal nous présente une coquille vide. En ne se préoccupant que du gros œuvre à mener pour sauver l'Ancienne Poste.» Car le PS est acquis à la candidature du Locle auprès de l'Unesco. «Des dizaines de bâtiments témoignant de notre histoire horlogère ont été détruits, par manque d'amour et de confiance en notre passé. Cela suffit.»

Le conseiller général libéral-radical Michel Rosselet reste perplexe quant aux estimations financières nécessaires au gros œuvre: «Elles sont périmées. Nous souhaitons un plan d'investissement plus clair. Et des garanties au sujet de la fondation.» Raisons parmi lesquelles le PLR demandera un renvoi du rapport à son expéditeur.

«En cas de refus, nous devons démolir la bâtisse: 900 000 francs, une

somme entièrement à notre charge», prévient Cédric Dupraz. Le popiste mise pourtant sur le scénario inverse. La majorité de gauche du Conseil général ne se dit-elle pas acquise à la cause?

Reste que nul n'est à l'abri d'un référendum, comme cela a été le cas en 1998, quand le Parti libéral s'est servi de cet outil afin de contester le crédit de 3 millions que le législatif avait alloué à l'Ancienne Poste pour son... assainissement! «Par trois quart, les votants ont alors refusé le crédit qui leur était soumis», se souvient Anne Knell-

wolf, bénévole à l'Association de l'Ancienne Poste de 1998 à 2003.

Clichés, amalgames, référendum

C'est que, comme de nombreux lieux «alternatifs», la grande maison souffre d'une mauvaise image auprès d'une partie de la population, «trop facilement acquise aux clichés et amalgames», selon ce locataire de l'Ancienne Poste qui préfère garder l'anonymat. «Nous sommes un vivier bigarré de créateurs en tous genres. Pour beaucoup, nous sommes jeunes.

La population croit voir parmi nous un nid de gauchistes qui se droguent», déplore le jeune homme.

Son colocataire reprend: «J'espère que nos autorités sauront faire la part des choses. Sinon ce magnifique bâtiment s'enfoncera définitivement dans le marécage sur lequel repose une partie de ses fondements.» Il conclut: «Et si Le Locle entrait au patrimoine mondial de l'Unesco sans son Ancienne Poste? En laissant plusieurs centaines d'artistes reliés par diverses synergies s'éparpiller, chacun en quête d'un nouveau local? Quel non-sens!»



Occupée actuellement par des artistes réunis en association, l'Ancienne Poste est le premier bâtiment de style républicain construit au Locle après la révolution neuchâteloise de 1848. DR

Culture et éducation: des remèdes contre la crise

«Pour se marier, il faut être deux», résume sobrement le président de La Chaux-de-Fonds Didier Berberat. «Notre cité et celle du Locle se rapprochent peu à peu, même si cette dernière estime une fusion prématurée.» La candidature commune des deux cités horlogères des Montagnes neuchâteloises au Patrimoine mondial de l'Unesco fait partie d'un processus que le socialiste nomme «de longues fiançailles».

Le soutien financier de 200 000 francs que La Chaux-de-Fonds apportera à l'assainissement de l'Ancienne Poste fait également partie de cette envie de «densifier les liens entre communes de destinée semblable», selon Didier Berberat. Le socialiste poursuit: «Le dossier de l'Ancienne Poste est un serpent de mer: aujourd'hui il revient sur la table et ce serait dommage de laisser ce bâtiment de grande valeur architecturale et historique finir son existence en ruine.»

Le conseiller communal socialiste n'entend pas s'ingérer dans les affaires de ses voisins. Il se permet néanmoins: «A la suite de la votation de 1998, certains Loclois désiraient que l'édifice soit rasé et qu'un parking lui succède. La bagnole contre le patrimoine: le sens inversé de l'histoire!»

A l'heure où la crise économique mondiale frappe durement les Montagnes neuchâteloises, pourquoi les deux communes tiennent-elles tant à voir leur patrimoine labellisé? «Nous tenons à le valoriser, parce qu'il mérite d'être connu. Le signe de reconnaissance positif que l'Unesco pourrait nous faire d'ici une semaine est en mesure de donner courage, confiance et fierté à notre population.»

Par ailleurs, Didier Berberat considère que «ce n'est pas le moment de faire des économies dans les domaines de la

culture ou de l'éducation». La Chaux-de-Fonds en a fait une volonté politique qui se traduit, entre autres actions, par une semaine durant laquelle les musées chaux-de-fonniers ouvriront gratuitement leurs portes et proposeront nombre d'activités destinées à toutes et tous.

L'ouverture. C'est peut-être l'un des mots clés du socialiste: «Notre ville s'est bâtie par l'immigration. Elle s'est toujours ouverte à l'autre. Elle est également une ville sociale qui prend grand soin des plus démunis.» Et Didier Berberat, également conseiller national, de blâmer «le manque de solidarité confédérale en matière d'aide sociale. La Confédération se déleste de ses compétences sur les cantons qui refilent la patate chaude aux communes.» ISI

La Chaux-de-Fonds, semaine des musées gratuits, du 1^{er} au 7 juillet. Infos: 032 967 68 80 ou www.chaux-de-fonds.ch

«Sachons rester autocritiques»

«Dommage que les Loclois n'aient pas pris plus vite conscience de tout ce que représente l'Ancienne Poste.» Auteur d'un mémoire de licence en ethnographie intitulé *L'ancienne poste de la Ville du Locle en procès. Ethnographie d'une patrimonialisation inachevée*, Jérôme Heim garde un regard éclairé sur les tribulations d'un bâtiment symbolique qu'il connaît mieux que personne. Motif pour lequel Le Locle a mandaté l'ethnologue pour mener une étude, rendue en 2005 au Conseil communal. Malgré sa prime vocation horlogère, l'édifice de l'Ancienne Poste a toujours été un lieu associatif. «Dès 1859, son premier étage a abrité un Cercle républicain», signale Jérôme Heim. A l'appui, il indique une image de l'époque montrant comment le monument s'inscrivait dans la cité; un authentique Arc de Triomphe à la gloire de la République. Une sorte de point d'orgue gigantesque, ouvert sur le monde.

Aujourd'hui, Jérôme Heim perçoit dans l'Ancienne Poste «un potentiel exceptionnel qu'il suffit de faire fructifier pour tout réinventer.» Durant les nombreuses heures qu'il a passées sur les lieux, M. Heim a pu observer que les locataires «font chacun ce qu'ils veulent, sans vraiment constituer un groupe». Une liberté chérie qui permet à toutes et tous de trouver un certain plaisir. A l'heure actuelle, plus de 250 personnes fréquentent l'Ancienne Poste chaque

semaine pour un loyer moyen de 86 francs mensuels par espace loué. «Les 21 locaux qui peuvent encore être utilisés le sont par autant de musiciens, danseurs, peintres, artistes ou autre école de musique.» L'ethnologue repère que si le projet d'assainissement de l'Ancienne Poste passe le cap, ses immenses combles pourraient héberger encore bien d'autres locataires.

Tout en se plaisant à affirmer «faire régulièrement du skate sur la rampe installée dans le hall d'entrée de l'Ancienne Poste», Jérôme Heim cite la fameuse étude du *Journal Bilanz* qui classait le Locle en queue de peloton des villes suisses où il fait bon vivre. Le Locle, on s'en souvient, avait répondu aux «attaques» par un bras d'honneur et toute une série d'actions promotionnelles vantant les mérites de sa cité. «Montrer ses qualités est une réponse un peu courte. Il faut également se remettre profondément en question. Et ensuite, développer concrètement ce qui doit l'être», soutient Jérôme Heim, qui conclut: «Il est nécessaire de garder un regard autocritique sur ce que l'on fait vraiment, notamment, pour sa jeunesse. A ma connaissance, l'Espace jeunesse DJ'13 du Locle se tient dans un ancien magasin de chaussures.» ISI

Pour consulter le mémoire de Jérôme Heim: <http://sauvons-l-ancienne-poste-du-locle.over-blog.com>

La diversité de la presse est à la peine dans les écoles vaudoises

ÉCONOMIES • Un seul exemplaire d'un seul quotidien: la règle appliquée dans les écoles offre un quasi-monopole à «24 heures».

MICHAËL RODRIGUEZ

«Pluralité de l'information.» C'est au nom de ce principe que le Conseil d'Etat vaudois s'est inquiété récemment du projet de convergence entre la Radio et la Télévision suisse romande. Mais le canton donne-t-il vraiment l'exemple? Dans les écoles, la diversité de la presse est plutôt mal en point. Economies obligent, les établissements de la scolarité obligatoire n'ont le droit de s'abonner qu'à un seul quotidien d'envergure «cantonale», plus un journal local. Une règle qui offre, dans la première catégorie, un quasi-monopole au quotidien «24 heures».

Le partage du journal

La mesure date de 2004 (lire ci-dessous), mais elle a été répétée récemment. Et précisée: il s'agit bien d'un exemplaire par établissement, et non par salle des maîtres. Dans les nombreux collèges multisites, les enseignants en sont donc réduits à se partager le journal entre plusieurs bâtiments... Quant aux magazines, ils sont carrément bannis.

Sur quelque 90 établissements, cinq à six ont opté pour «Le Temps», décrit Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire. Tous les autres sont, selon lui, abonnés à «24 heures». Un prix de gros a d'ailleurs été négocié avec le titre d'Edipresse. «A partir d'un certain nombre d'exemplaires, on a droit à un pourcentage de rabais», explique Daniel Christen.

ten. Le haut fonctionnaire est conscient de l'impact des mesures de restriction sur la présence des autres journaux dans les salles des maîtres: «On a probablement généré la suppression des autres abonnements», admet-il.

Directeurs servis d'abord

Détail piquant: le journal est d'abord destiné à la direction de l'établissement. C'est donc elle qui choisit les abonnements souhaités, dans les limites fixées par l'Etat. Une marge de manœuvre interprétée différemment selon les écoles. Dans certains collèges, l'abonnement à «24 heures» est considéré comme automatique. «On n'impose pas le quotidien», assure au contraire Daniel Christen.

Le haut fonctionnaire reconnaît l'importance de la presse écrite pour le bagage des profs: «Les enseignants sont souvent interpellés par les élèves sur l'actualité, les dessins de presse ou les titres». Selon lui, la diversité de la presse n'a pas été évacuée pour autant des salles de classe.

«C'est un aspect qui est abordé dans les cours consacrés aux médias, se défend Daniel Christen. Le budget du matériel pédagogique n'est pas concerné par cette mesure. Un prof pourrait acheter un jour quinze exemplaires d'un journal, et se faire rembourser deux jours plus tard. Enfin, j'espère que ça se passe comme ça...»



Economies obligent, les établissements de la scolarité obligatoire n'ont le droit de s'abonner qu'à un seul quotidien d'envergure «cantonale». KEYSTONE

«LA CONSIGNE A ÉTÉ DONNÉE ORALEMENT»

Le rationnement des abonnements aux journaux porte la marque des économies d'avril 2004. Alors que les comptes 2003 se soldaient par un déficit de 312 millions, le frein à l'endettement s'enclenchait. Le Conseil d'Etat décrétait alors une kyrielle de mesures d'économies pour 43 millions. L'une d'entre elles concernait l'achat de livres et de publications. Plutôt modeste par son impact financier (50 000 francs), elle est passée quasi inaperçue. Que dit la décision du Conseil d'Etat? Aucun des services que nous avons contactés n'a été en mesure de nous la

faire parvenir. Mais le chancelier de l'Etat de Vaud, Vincent Grandjean, nous fait lecture du passage consacré à la presse: «Le Conseil d'Etat décide que les services renoncent aux abonnements à «24 heures», «Le Temps» et «Le Matin», à l'exception des secrétariats généraux». Commentaire du chancelier: «A l'époque, c'étaient les trois journaux usuels dans les services, et les mieux représentés dans la revue de presse interne.»

Voilà qui ne colle guère avec la pratique en vigueur dans les écoles. «La décision du Conseil d'Etat visait clairement le domaine

administratif, précise Vincent Grandjean. Elle n'était pas transposable telle quelle dans les établissements scolaires.» Le chancelier suppose donc l'existence d'une règle propre aux écoles. Tandis qu'au DFJC, on invoque une directive de chancellerie...

Et finalement, s'il n'y avait jamais rien eu d'écrit? C'est l'explication qu'ose Daniel Christen: «Il semble que la consigne a été donnée oralement aux directrices et directeurs des établissements de résilier tous leurs abonnements, sauf un journal quotidien et un journal régional.» MR

LAUSANNE

Une cure de jouvence pour la tour Bel-Air

La tour Bel-Air doit être rénovée. D'après des photos montrées hier à la presse, sa vétusté ne fait plus de doute. L'an passé, des éléments extérieurs étaient tombés sur le trottoir. La Municipalité de Lausanne met les travaux à l'enquête jusqu'au 16 juillet. De nouvelles surfaces, une grande terrasse sont notamment prévues. Construite dans les années 30 par Alphonse Laverrière, l'ensemble Bel-Air-Métropole avait suscité la polémique. Aujourd'hui, la tour de 15 étages, qui était le premier gratte-ciel de Suisse, est classée avec la note 1 au recensement architectural.

Le propriétaire du bâtiment veut recouvrir la cour intérieure d'une verrière afin d'améliorer l'accueil. Une passerelle sera créée entre le pied de la tour et la ter-

rasse Jean-Monnet. Une liaison verticale entre la rue de Genève et la place Bel-Air sera rendue possible par trois escalators. Plusieurs ascenseurs seront en outre construits côté rue de

Genève, de même qu'un élément en porte-à-faux sur ce trottoir. Les travaux coûteront au moins 40 millions de francs, selon une estimation donnée hier par les architectes et les représen-

tants de Zurich Assurances, propriétaire de l'ensemble. Au final l'ensemble, voisin du quartier du Flon, devrait proposer plus de commerces, tout en maintenant les appartements. ATS/JC



Un lifting complet attend la tour Bel-Air. COCHE ARCHITECTURE SA

Lausanne dénonce Swisscom à la justice

PUB SAUVAGE • Des milliers de papillons ont été semés. Genève aussi sera «sans pitié».

JÉRÔME CACHIN

Dans l'escalade publicitaire, Swisscom a marqué des points, depuis ce week-end. En répandant une centaine de milliers de papillons adhésifs dans les dix villes suisses les plus peuplées, l'opérateur de télécommunications a provoqué une réaction virulente de responsables municipaux. En Suisse romande, seules les rues de Lausanne et Genève ont été concernées par cette déferlante. C'est dans la nuit de vendredi à samedi que l'opérateur a fait poser les papillons par de petites mains. Le résultat est une campagne visuelle pour le moins envahissante: au cours d'une seule journée, un Lausannois moyen aura ainsi dû voir plusieurs dizaines de ces tracts dans des endroits habituellement dénués de publicité.

Trottoirs, places, poteaux, poubelles, bancs, murs, arbres, panneaux, vitres: les papillons, fabriqués dans un plastic spécial, adhèrent sur n'importe quelle surface, sans colle. On les enlève donc encore plus facilement qu'un post-it. A terme, ils ne sont plus que déchets au sol. A Lausanne, le conseiller municipal des Travaux, Olivier Français, réagit sèchement. «Ils n'avaient pas le droit de faire cela. En accord avec la municipalité, nous les dénonçons à la justice et nous n'irons pas avec le dos de la cuillère! Ils sont irrespectueux envers les usagers et envers la ville. Il faut que leur chef de marketing change de métier!»

Olivier Français n'en est pas à son premier accrochage avec l'opérateur. En avril, sous sa casquette de conseiller national, il fulminait contre le rapport 2008 de l'entreprise, rédigé en anglais seulement, contrairement aux usages qui valent pour l'autre ex-régie qu'est La Poste ainsi que pour les CFF. Seul le chapitre «développement durable» du rapport 2008 était en français. Un comble en regard de l'affaire de ce week-end, selon Olivier Français! L'an passé, une campagne publicitaire de l'opérateur avait déjà fâché le «Monsieur Propre» de la ville de Lausanne.

A Genève, son homologue Pierre Maudet se dit «exaspéré» par cette campagne de pub «inadmissible». Le responsable du Département de l'environnement urbain et de la sécurité relève que quelques poseurs de ces papillons se sont fait attraper par la police. Ils recevront, comme l'opérateur, une amende. Mais pour ce dernier, «le montant de l'amende sera le plus fort possible et nous avons aussi des prétentions financières», promet Pierre Maudet. «Nous serons sans pitié. Nous n'excluons pas une plainte pénale.»

Christian Neuhaus, porte-parole de l'opérateur, assure que cette opération ne sera pas reconduite. «Nous avons complètement sous-estimé les réactions que cela a suscitées. Si cela a dérangé, nous nous en excusons.» Selon le porte-parole, des contacts ont déjà été établis avec Lausanne «pour trouver une solution». I

ÉGALITÉ

Les femmes de l'ex-district d'Avenches sans droit de vote?



Mais où est passé le district d'Avenches? DR

Les femmes vaudoises fêtent cinquante ans de droit de vote cantonal. Toutes les femmes? Pas vraiment. Celles de l'enclave de l'ex-district d'Avenches ont été – symboliquement – oubliées. Demain soir se tient à Lausanne une table ronde co-organisée par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) et les Femmes juristes suisses. Sur le carton d'invitation, diffusé par l'Etat de Vaud, figure une carte du canton de Vaud. La carte est certes stylisée, mais pas assez pour oublier le lac de l'Hongrin (1,6 km²). Le hic, c'est que l'ex-district d'Avenches (71,1 km²) n'y figure pas!

Cheffe du BEFH, Sylvie Durier se dit «désolée» par cette erreur, qui est le fait d'une graphiste indépendante. «Nous nous excusons auprès des personnes concernées», dit la

cheffe. Seule députée de cette région, la socialiste Roxanne Meyer (Villars-le-Comte) ne sait pas encore si elle assistera à la table ronde. Hérisée par cette bourde, elle a décidé d'écrire au BEFH en guise de protestation. Le radical Frédéric Haenni (Vallamand), habitué à de tels dépits, hésite à s'y rendre. Il n'exclut pas de poser une nouvelle question au Conseil d'Etat sur l'oubli de sa région, sur un «ton léger». Il a déjà dénoncé l'oubli du vignoble du Vully, fleuron de l'ex-district d'Avenches, dans le projet de Plan directeur cantonal en 2005, se rappelle-t-il. JC

Table ronde «Pas de démocratie sans les femmes!», demain de 18 h à 19 h 30 à l'hôtel Royal-Savoy à Lausanne avec Ruth Dreifuss, Anne-Catherine Lyon, Suzette Sandoz, Chiara Simoneschi-Cortesi, Ursula Wyss. Entrée libre. Inscription: www.vd.ch/egalite ou 021 316 61 24.



Le Conseil fédéral veut changer la fiscalité des propriétaires

IMMOBILIER • Comme contre-projet indirect à l'initiative «Sécurité du logement à la retraite», Berne entend supprimer la valeur locative.

CHRISTIANE IMSAND

La Suisse a une façon unique en son genre d'imposer les propriétaires. Elle les autorise à déduire de leur revenu imposable le montant de leurs intérêts hypothécaires, mais elle les impose sur une valeur locative fictive. Ce modèle favorise le maintien d'un endettement élevé dont la crise américaine des subprime a montré le côté malsain.

Faisant fi de plusieurs tentatives infructueuses de révision, le Conseil fédéral a décidé hier d'aller de l'avant avec un nouveau projet. Il propose de renoncer à l'imposition de la valeur locative pour tous les propriétaires de logement et de supprimer les possibilités actuelles de déduction.

Des exceptions

Deux exceptions sont cependant prévues. Les intérêts hypothécaires du premier logement acquis resteraient déductibles pendant une période limitée, qui reste à définir. Le Conseil fédéral justifie cette mesure par le mandat constitutionnel qui encourage l'accession à la propriété du logement. Le coût des mesures d'économie d'énergie et de protection de l'environnement serait également déductible. Par contre, les frais d'entretien ne le seraient plus.

Ce modèle fait figure de contre-projet indirect à l'initiative de l'Association des propriétaires fonciers «Sécurité du logement à la retraite». Déposée en début d'année, cette initiative veut donner la possibilité aux seuls retraités de renoncer à l'imposition de la valeur locative.

Pour le Conseil fédéral, une inégalité de traitement liée à l'âge n'est pas admissible. En revanche, il soutient une simplification générale qui correspond à des interventions parlementaires issues de tout l'éventail politique.

Pour Christian Blandenier, président de la Fédération romande immobilière, le contre-projet va dans la bonne direction, mais il subsiste encore trop d'inconnues pour qu'il puisse le soutenir sans réserve. «Il ne faut pas que le remède soit pire que le mal, note-t-il. Le projet doit tenir compte de la situation des propriétaires de longue date qui ont volontairement renoncé à amortir ou qui ont privilégié un amortissement indirect par le biais du 3^e pilier.»

Négocier avec les cantons

Les cantons comme le Valais qui comptent de nombreuses résidences secondaires ont aussi de quoi s'inquiéter, car la



Le coût des mesures d'économie d'énergie et de protection de l'environnement resterait déductible. KEYSTONE

suppression de l'imposition de la valeur locative entraînerait une importante diminution des rentrées fiscales. Chef de la politique fiscale à l'administration fédérale des contributions, Fabian Baumer se veut rassurant. «Le Conseil fédéral nous a chargé d'analyser ce problème avec les cantons et de trouver des solutions.»

Ce problème de recettes fiscales ne concerne pas que les cantons. La Confédé-

ration veut aussi éviter une diminution du produit de l'impôt fédéral direct. Cela pourrait la conduire à limiter la période de déductibilité des intérêts hypothécaires. Dans le paquet fiscal rejeté par le peuple en 2004, la déduction était possible pendant 10 ans de façon dégressive. «Ces questions seront clarifiées d'ici à l'automne, indique Fabian Baumer. Un avant-projet sera envoyé en consultation en novembre.»

ASSURANCE-INVALIDITÉ

Vers la suppression de 12500 rentes d'ici à 2018

FRANÇOIS NUSSBAUM

Un projet de 6^e révision de l'assurance-invalidité est parti hier en consultation. «Promesse tenue», a souligné Pascal Couchepin. Le parlement avait en effet monnayé son appui à la hausse de la TVA en faveur de l'AI (soumise au peuple le 27 septembre prochain) contre le lancement rapide d'une nouvelle révision destinée à réduire les coûts de l'assurance. Ce projet arrive même avant le vote.

Cette 6^e révision est prévue en deux parties. La première doit se solder par une économie globale de 540 millions environ. On doit y parvenir avec trois mesures. D'abord, le réexamen systématique des rentes existantes, pour voir si les bénéficiaires peuvent être remis sur le marché du travail. D'ici à 2018, on pourrait supprimer 5% des rentes, soit 12500 d'entre elles.

Ensuite, il est prévu de revoir le calcul du subventionnement de l'AI par la Confédération. Il se monte actuellement à 38% des dépenses de l'assurance: il baisse donc si l'assurance dépense moins. Pour éviter cet automatisme, la contribution fédérale suivra la conjoncture. A terme, les deux mesures devraient rapporter, respectivement, 230 et 270 millions de francs par an.

Troisième mesure: l'AI pourra acquérir elle-même ses «moyens auxiliaires» (appareils auditifs, lits électriques, bé-

quilles, etc.) par appels d'offres. La concurrence entre fournisseurs devrait entraîner des baisses de prix pour un montant de 35 à 50 millions. Enfin, une aide financière devrait éviter à certaines personnes handicapées d'entrer dans un home (là, les économies compensent les coûts).

Le second volet de cette 6^e révision verra le jour, comme prévu, avant la fin 2010: il devra permettre de nouvelles économies, de plus de 500 millions également, les deux volets atteignant ainsi 1,1 milliard. De cette manière, en 2018, l'AI pourra se passer du supplément de TVA demandé au peuple le 27 septembre. Ce supplément est d'ailleurs expressément limité aux années 2011-2017.

Pascal Couchepin a rappelé hier que la 5^e révision avait déjà permis de réduire le nombre de nouvelles rentes de 40% et même légèrement le nombre total des rentes (250000 actuellement). Mais, en attendant que la 6^e révision déploie tous ses effets (dès 2018), il faut l'apport de la TVA. Sinon, l'AI continuera de perdre plus d'un milliard par an et sa dette continuera d'augmenter.

S'il est accepté, le supplément de TVA proviendra notamment d'une hausse du taux normal actuel (7,6%) de 0,4 point. «C'est 40 centimes par tranche de 100 francs», relativise le ministre des Affaires sociales. I

EN BREF

MEURTRE DE DAMIANO Pas de remise de peine

Les deux meurtriers de l'étudiant tessinois Damiano Tamagni ne bénéficieront pas de remises de peine. Le Tribunal d'appel tessinois a rejeté leurs recours, a-t-il indiqué hier. Le tribunal n'a pas publié les considérants de ce jugement. Reconnus coupables de meurtre par dol éventuel, les deux jeunes hommes avaient écopé chacun de dix ans de réclusion. Un troisième accusé avait été condamné à 30 mois de détention pour agression, dont 14 fermes. Les condamnés s'en étaient pris à Damiano durant le carnaval de Locarno, le 1^{er} février 2008. ATS

CFF

Le billet dans le train encore plus cher

Dès le 1^{er} août, il faudra débours 10 francs de supplément, et non plus 5fr., pour acheter un billet dans les trains où circulent des contrôleurs. Lasses de voir toujours plus de voyageurs prendre leur titre de transport une fois dans le wagon, les entreprises de transport serrent la vis.

Le nombre croissant de vente de billets dans le train empêche le personnel de s'occuper des autres clients, ont indiqué hier les CFF et l'Union des transports publics. Résultat: la qualité du service en pâtit.

En augmentant le tarif de cette prestation, les entreprises de transport disent vouloir «décharger le personnel». Mais ce n'est pas leur seul objectif. Elles espèrent aussi parvenir à réduire le nombre de resquilleurs qui «dans l'espoir de ne pas être contrôlés, n'achètent le billet qu'une fois montés dans le train». ATS

La Journée du réfugié placée sous le signe de la lutte contre les préjugés

ASILE • Plusieurs manifestations sont prévues ce week-end à Genève, Fribourg, Bâle et Berne. Un cortège du personnel du HCR défilera dans la ville du bout du lac.

La Journée du réfugié sera l'occasion de plusieurs manifestations qui se dérouleront le week-end prochain à Genève, Fribourg, Berne et Bâle. La journée est placée cette année en Suisse sous le leitmotiv: «Les réfugiés ont besoin de protection, pas de préjugés». Sur les millions d'êtres humains en fuite à travers le monde, on sait que seule une petite partie arrive en Suisse, rappelle l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), organisatrice de la journée.

En 2008, quelque 16 606 demandes d'asile ont été déposées auprès des autorités fédérales. Un chiffre en augmentation de 53% par rapport à 2007, alors qu'entre les années 2005 à 2007, ce flux

avait connu son plus bas niveau depuis plus de dix ans.

L'OSAR rappelle qu'environ 23000 personnes issues dans une large majorité de Turquie, de Bosnie-Herzégovine, d'Irak, de Serbie, du Kosovo et d'Erythrée vivaient déjà fin avril en Suisse en qualité de réfugiés. Plusieurs organisations et acteurs du domaine de la migration ont lancé, le 8 juin dernier, une campagne d'affichage volontairement provocatrice pour combattre les préjugés auxquels ces deux catégories de personnes sont confrontés quotidiennement en Suisse.

Cette campagne, à laquelle se sont jointes la Conférence des évêques suisses, la Fédération des Eglises protes-

tantes et la Fédération suisse des communautés israélites, s'achèvera avec la journée mondiale du réfugié, placée au niveau mondial sous un autre slogan: «Vraies personnes, vrais besoins».

Parmi les diverses manifestations prévues pour célébrer cette journée mondiale figure à Genève une marche du personnel du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), auquel se joindront d'anciens réfugiés. Elle aura lieu demain de 12h à 13h30. Le cortège partira de la rue de Montbrillant et se rendra au pont du Mont-Blanc en passant par la place des Nations et le Jardin botanique.

Pour rappeler l'importance de l'événement,

quelque 850 véhicules des Transports publics genevois (TPG) seront ornés tout le week-end de drapeaux du HCR, de même que trois bateaux de la compagnie genevoise de navigation (CGN).

Le jet d'eau sera lui illuminé en bleu durant toute la journée de samedi, en rappel des millions de réfugiés dans le monde. A Fribourg, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) tiendra un stand, samedi matin dès 08h, sur la place du marché de l'Hôtel-de-ville. A Berne, une fête est prévue de 15h à 22h sur la Place fédérale, et à Bâle de 11h à 20h sur la Barfüsserplatz. Des activités sont également prévues dimanche dans plusieurs paroisses. ATS

TRIPLE MEURTRE

Plus de cent interrogatoires

La police soleuroise a mené plus de 100 interrogatoires dans le cadre de l'enquête sur le triple meurtre de Granges, il y a dix jours. Elle recherche actuellement une voiture verte avec plaques argoviennes.

Le soir précédant la découverte des corps, le couple et leur fille auraient dû participer à une rencontre dans la région de Berne à 20h, mais la famille n'est pas venue, a indiqué hier la Police cantonale soleuroise.

Ce même vendredi vers 19h, la famille a reçu une visite dans son appartement à Granges. Le visiteur n'est pas forcément le meurtrier, a précisé le porte-parole de la police Peter Schlupe. «Nous voulons seulement savoir de qui il s'agit.» La police recherche aussi une voiture de couleur verte, probablement un «break» avec des plaques argoviennes. Le véhicule a été aperçu le vendredi après 17h à Granges et pourrait avoir un lien avec le triple meurtre, selon la police. ATS

AIDE AU SUICIDE Alors que Dignitas déménage à Pfäffikon (ZH), le Conseil fédéral lance une consultation sur deux options, dont une prévoit une interdiction qui pourrait aussi concerner Exit.

Exit et Dignitas menacés d'interdiction

PATRICE FAVRE

Dignitas a de l'argent. L'association zurichoise qui reçoit des patients étrangers désireux de mourir en Suisse, a déboursé hier 860 000 francs pour acheter un bâtiment dans la zone industrielle de Pfäffikon (ZH). Dès le 1^{er} juillet, c'est là qu'elle offrira une «aide au suicide» très médiatisée. Au printemps 2008, l'association n'avait pas hésité à «endormir» les patients avec des sacs en plastique remplis d'hélium, la justice ayant interdit le recours au barbiturique habituel.

Dignitas et son président Ludwig Minelli ont de l'argent et des idées. Mais cela ne suffira peut-être pas. Hier en effet, le Conseil fédéral a décidé de lancer une consultation sur deux options, dont l'une est inattendue: l'interdiction des organisations d'aide au suicide, comme Exit ou Dignitas. L'autre éventualité, moins surprenante, est la réglementation des pratiques actuelles.

Blocher n'en voulait pas

La nécessité d'agir est discutée depuis belle lurette. Christoph Blocher, l'ancien patron du Département de justice et police, n'en voulait pas, estimant que le droit actuel permet de sanctionner les dérapages. A peine élue à sa succession, Eveline Widmer-Schlumpf avait souhaité mettre de l'ordre.

C'est que les activités de Dignitas sont encombrantes. A en croire les médias, des centaines d'Anglais préparent le «grand voyage» en Suisse. L'association a ouvert une antenne en Allemagne, ce qui a déjà suscité la polémique dans un pays où l'euthanasie pratiquée par les nazis n'est pas oubliée.

La mort en caravane

A Zurich même, Dignitas a dû déménager plusieurs fois, les voisins ou les communes s'opposant toujours plus souvent à ce commerce morbide. Des cas de morts en voiture, en hôtel, en caravane, ont été annoncés. En mai dernier, deux initiatives (lancées entre autres par le Parti évangélique zurichois) ont abouti: l'une exige un séjour d'une année dans le canton pour bénéficier de l'aide au suicide, l'autre veut l'interdire purement et simplement.

A l'inverse, l'association Exit-Suisse romande vient de déposer une initiative dans le canton de Vaud, portant plus de 14 000 signatures. Elle demande que les pensionnaires des EMS puissent bénéficier d'une «assistance au décès», laquelle existe déjà au CHUV.

Minelli lui-même et Exit réclament une intervention de l'Etat, dans l'idée qu'elle renforcerait leur légitimité. Qu'ils

puissent être interdits, l'hypothèse ne les a pas effleurés. Il est vrai que «L'Hebdo», dans un sondage publié le 9 avril, affirmait que trois quarts des Suisses soutiennent l'aide au suicide, et 56% se disent prêts à y recourir en cas de maladie grave.

Budgets millionnaires

Le Conseil fédéral n'a pas encore publié le détail des deux options mises en consultation, mais les grandes lignes sont connues. La réglementation portera sur les finances des associations. Certaines ont des budgets millionnaires et des collaborateurs payés confortablement (voir ci-contre). Or le Code pénal indique bien que tout but lucratif rend punissable l'aide au suicide.

La vérification du libre choix du candidat, de son état de santé, des moyens utilisés pour le faire mourir figureront aussi au catalogue des mesures proposées.

La caution de l'Etat

Le principal inconvénient d'une réglementation a déjà été évoqué par l'Office fédéral de justice et police: les cantons ou la Confédération devront contrôler l'activité d'Exit et compagnie. «Ces mesures se traduiraient par une bureaucratisation et reviendraient à institutionnaliser et à certifier officiellement ces organisations et leurs activités», disait le rapport du DFJP du 31 janvier 2006. L'Etat donnerait ainsi sa caution au suicide assisté, ce qui va bien au-delà du cadre légal actuel. Mais il est vrai que la Hollande et la Belgique vont plus loin encore dans le contrôle étatique.

Et l'interdiction d'Exit ou de Dignitas? Elle ne supprimerait pas l'aide au suicide elle-même, comme geste individuel pour faciliter le décès d'un proche «sans mobile égoïste», dit le Code pénal. Dans les options annoncées hier, le Conseil fédéral vise explicitement «les organisations d'assistance». C'est une première, à notre connaissance.

C'est un non-choix

Mais ce choix est aussi un non-choix: sur la table, le Conseil fédéral avait les propositions d'Eveline Widmer-Schlumpf. De toute évidence, celle-ci n'a pas trouvé de majorité pour réglementer les activités de Minelli et consorts. Peut-être à cause des inconvénients déjà évoqués, ou de la peur d'une augmentation des suicides. Mais l'interdiction n'a pas convaincu non plus la majorité du Conseil fédéral. Le problème est donc relancé dans l'opinion.

Dignitas peut débattre ses cartons... en attendant le prochain déménagement? I



Les activités de Dignitas sont encombrantes: les voisins ou les communes s'opposent toujours plus souvent à ce commerce morbide. KEYSTONE



Dignitas vient d'acheter un bâtiment dans la zone industrielle de Pfäffikon (ZH). KEYSTONE

À COMPTES OUVERTS

Trois grandes associations sont actives en Suisse dans l'aide au suicide: Exit Deutsche Schweiz, fondée en 1982, qui compte 52 000 membres. Exit-ADMD Suisse romande, fondée la même année, annonce un peu plus de 13 000 membres. Enfin, Dignitas, créée en 1998, compterait 4500 membres dans le monde, dont 600 à 700 en Suisse. Ces chiffres progressent peu.

Sur les 63 000 décès enregistrés en Suisse en 2003, 1400 étaient dus à un suicide, dont 272 procurés par une de ces trois associations (soit 0,4% de tous les décès). Quatre ans plus tard, le nombre de suicides accompagnés aurait progressé à 400, soit près de 30% des suicides. Les chiffres 2008 seraient en léger recul, Exit alémanique annonçant par exemple 167 suicides contre 179 l'année précédente. La moyenne d'âge était de 74 ans.

Soucieuse de transparence

(exigée par les statuts), Exit Deutsche Schweiz communique ses comptes 2008, avec des recettes à hauteur de 2,5 millions, provenant pour l'essentiel des cotisations et dons des membres. Le président et les membres du comité touchent 45 000 francs par an, le responsable de la communication 80 000 francs. L'année ayant été déficitaire, les cotisations ont été augmentées de 10 francs, à 45 francs. A Dignitas, la cotisation annuelle est de 80 francs, après une taxe d'entrée de 200 francs.

En mai dernier, Exit a soumis aux membres une modification des statuts: désormais l'aide au suicide serait offerte non seulement aux personnes gravement malades, souffrantes ou handicapées, mais aussi à qui, (arrivé à un âge avancé, refuse de vivre plus longtemps). PF

Le Conseil fédéral lance son dernier plan anticrise

CRISE • Les perspectives économiques s'assombrissent. Du coup, le gouvernement lance son troisième train conjoncturel, qui convainc les milieux économiques, mais qui laisse perplexe la gauche et les syndicats.

PIERRE PAUCHARD

Doris Leuthard voulait un troisième train conjoncturel. Elle a obtenu une majorité au gouvernement pour lancer, dit-elle, «cette nouvelle phase de mesures de stabilisation». Et s'il y avait plan de relance, les milieux de l'économie le désiraient léger et ciblé. Ils ont été entendus. Le Conseil fédéral débloque donc 400 millions de francs destinés, en premier lieu, à atténuer les conséquences de la hausse rapide du chômage. Ainsi le frein à l'endettement est respecté.

Economiesuisse salue ce pragmatisme. L'organisation fait écho à un activisme forcené. Au final, elle juge légitime de viser les personnes durement touchées par la crise. Par contre, ce plan est jugé insuffisant par l'Union syndicale suisse. «La logique restrictive du gouvernement renforce la crise en affaiblissant le pouvoir d'achat», commente Daniel Lampart, le chef économiste à l'USS.

Le Conseil fédéral a fait ses calculs. Il y avait l'injection spéciale de 200 millions de francs

pour alléger les primes d'assurance-maladie, mesure déjà décidée le 29 mai. Il fallait aussi compter avec la baisse de recettes de 150 millions due à l'entrée en vigueur anticipée de la réforme de la TVA. La marge de manœuvre était de 400 millions dans le budget 2010, exploitée ainsi dans son intégralité.

Le ministre de l'Economie a commenté les chiffres du seco. Le groupe d'experts de la Confédération table sur une contraction de 2,7% du PIB en 2009. Ce recul devrait se poursuivre en 2010. Il sera associé à une forte augmentation du chômage. Celui-ci devrait monter à 5,5% en 2010. Ces experts prévoient également une récession particulièrement longue et marquée. Certes, il y avait des indicateurs qui laissaient entrevoir dans le monde un ralentissement de la récession. La production industrielle et les exportations ont donné, dans de nombreux pays, des premiers signes de stabilisation. «Mais, poursuit le seco, ils n'annoncent pas encore un retour de la

croissance.» Finalement, les experts prédisent une croissance quasi nulle en moyenne annuelle pour 2010.

Le nouveau plan de stabilisation vise les personnes les plus vulnérables. Les premiers concernés sont les chômeurs de longue durée, ainsi que les jeunes à la recherche d'un travail. Pour les premiers sont prévues des missions spéciales, par exemple dans des domaines comme le tourisme, la nature, les soins, la jeunesse. Il s'agit d'engagements limités dans le temps.

La situation sur le marché du travail et les perspectives indiquent que, dès l'été 2009, les jeunes auront davantage de peine à trouver un emploi au terme de leur apprentissage. Le taux de chômage de ces jeunes risque de dépasser les 9%. «Il faut donc, ajoute Doris Leuthard, créer des opportunités, développer leurs qualifications tout en évitant des tensions et une surcharge de l'aide sociale.»

La Confédération va augmenter le nombre de stages professionnels pour les jeunes chômeurs, ainsi que pour les universitaires. Quant aux jeunes apprentis qui n'ont pas trouvé de débouchés, ils pourront rester dans leur emploi pour une durée déterminée. Enfin, l'assurance-chômage soutient les employeurs qui créent des places de stage pour les jeunes chômeurs en versant 75% du montant de l'indemnité journalière.

Le ministre de l'Economie lance un autre mot d'ordre. Les gens doivent profiter de cette récession pour se perfectionner. La Suisse, par exemple, manque de personnel qualifié dans le domaine de l'énergie. L'aide fédérale vise aussi nos PME, souvent petites et novatrices, mais pas organisées par branche. La Confédération consacre 25 millions de francs au développement de plateformes de promotion des exportations. Il ne s'agit que d'un financement initial. Au final, toutes ces mesures visent le même but: préparer l'après-crise. I



Les Romands contre-attaquent!

HUMOUR • «Les Valaisans dans l'espace», c'est Star Trek qui délire au fendant. La série internet revient, mais avec des acteurs et tous les cantons welches.

ANNICK MONOD

An 3115. Bientôt mille ans que le vaisseau VSS-Couchépin dérive dans l'espace intersidéral, avec l'entier du Valais cryogénisé à son bord. Aux commandes, le capitaine John Bonvin s'apprête à vivre une aventure encore plus palpitante que le tire-pipe au gypaète cloné. C'est (attention, prenez un ton dramatique...) «La Guerre des Romands». Après son triomphe sur internet, la minisérie animée des «Valaisans dans l'espace» va en effet élargir son intrigue à tous les cantons romands. Et remplacer ses bonshommes animés par de vrais acteurs. En chair, en os et en pyjama spatial.

Le secret des «Valaisans dans l'espace», c'est un humour qui décoiffe, façon «mulet»: court dessus et long derrière. Un «Star Trek» azimuté dont les héros se nomment Steve Gaspoz, Jack Berclaz, Bob Lathion et Mad Mike Dayer. On y carbure au fendant (délicieux avec un peu de viande séchée de loup) et on y roule en Opel manta orange, intérieur zèbre. Mais on n'est pas casse-cou: à bord du VSS-Couchépin, les autoroutes sont rembourrées pour rouler bourré...

«T'as où les vaches?»

«T'es le fils à qui? T'as où les vaches?» Pour causer aux aliens-dahus ou philosopher à la cave, le Valaisan de l'espace a toujours la formule qui percute. Tu vois comment, ou bien? Il voue un culte très spatial au raclette, «le fromage qui venait d'Ayer» et se divertit au salon du tuning de la vache de combat, à Saxon. Mais quand Carron veut organiser une gay pride à bord, gare aux turbulences. «T'es pas vraiment Valaisan ou bien?» «Mais oui: je m'appelle Carron.» «Mais alors t'es pas homo.» «Mais si.» «Mais alors t'es pas Valaisan.» Des choses pareilles...

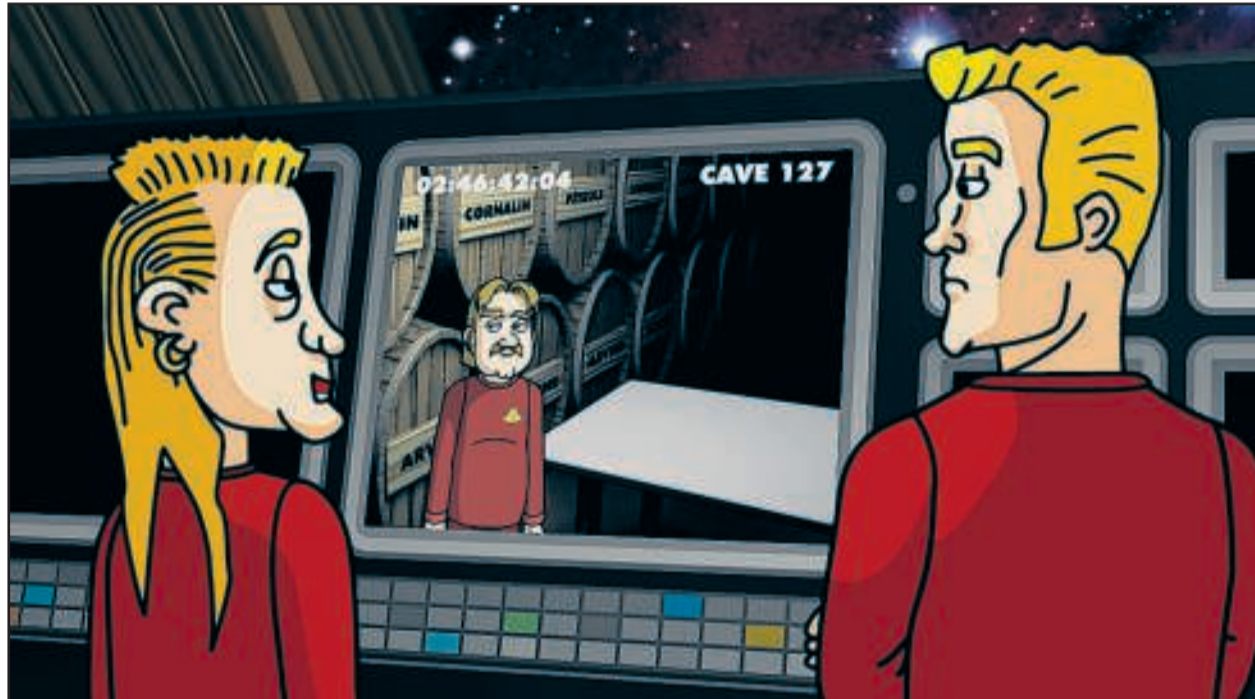
Un buzz immédiat...

L'homme derrière ce succès n'est pas Valaisan – enfin, on ne croit pas. Orfèvre de la vidéo poilante et ancien chroniqueur sur Couleur 3, le très secret Hatman n'en dira pas plus. Mais pourquoi le Valais, au fait? «Au début, je pensais partir sur les Vaudois», explique-t-il. «Mais le Valais est plus marrant: il y a plus de personnages truculents et de pratiques bizarres. C'est pas partout qu'il y a le Cervin, des saint-bernards et des combats de reines!» Et zéro personnage féminin. «Non, ça c'est juste parce que je ne fais pas bien les voix de femmes...»

Depuis la mise en orbite des «Valaisans», en 2006, Hatman a publié sur internet quatre mini-épisodes. Graphisme, scénarios, voix: tout est «fait maison». Un boulot de dingue, concède-t-il: «Le dernier épisode m'a pris trois mois à plein-temps, samedis et dimanches compris.» Mais ça cartonne: plus de 300 000 visionnements sur le web, un passage à la TSR, des groupes de fans sur Facebook, sans oublier une boutique de tee-shirts et autres gadgets de l'espace.

Un casting de Nouvelle Star

Maintenant, ça va cracher dans les turbines. Car dans la prochaine saison, on reprend les personnages existants et on y ajoute des vaisseaux venus de tous les cantons romands – du Jura à Genève, de dieu. Et bye-bye le dessin d'animation: cette fois, Hatman veut travailler en prises de vue, avec caméras, décors et acteurs. Cinq



Opel Manta orange et style capillaire inimitable: bienvenue dans les lambris du vaisseau VSS-Couchépin, avec Bonvin, Berclaz, Lathion, Gaspoz et Dayer. HATMAN

épisodes sont prévus (30 à 40 minutes au total), qui resteront fidèles à ce qui a fait le succès des «Valaisans»: du rythme, de l'outrance et des scénarios complètement cirés. «Situer l'intrigue dans le futur et dans l'espace, ça permet d'imaginer à peu près n'importe quoi.»

Le casting? Il aura lieu dès cet automne si tout va bien, dans plusieurs villes de Romandie. «On va faire ça comme à la Nouvelle Star, mais en plus délirant», se marre Hatman. En attendant, il lance dès la fin juin le «Tu

vois comment Tour», où chacun est invité à prononcer à sa façon la fameuse phrase du commandant John Bonvin. Et depuis une semaine, les aficionados peuvent aussi rejoindre «L'Alliance de l'Espace», fan-club officiel de la série. Cette association à but non lucratif récolte idées, coups de main et même une partie du financement d'un projet qui se veut aussi participatif que possible. «Car qui n'a pas eu envie un jour de piloter un vaisseau entièrement lambrissé?» I

> www.romands.tv

LES SIMPSON DU VALAIS S'APPELLENT HÉRITCHER

Le Valais ferait-il plus rire que les autres cantons?

Possible, puisqu'une deuxième série animée qui fleure le fendant est en préparation. «Les Héritchers», c'est une saga familiale 100% valaisanne, née de l'imagination de trois frangins du cru, Elia, Luca et Didier De Iaco. Mais pourquoi le Valais? «Peut-être parce qu'on rit le mieux de ce qu'on connaît bien», soupèse Elia. «Il y a plein de choses en Valais qui nous font rire. Et moi qui vis maintenant à Genève, je profite du décalage.»

«Les Héritchers» revendique un humour satirique inspiré des Simpson et de South Park, qui met en scène un pater familial à la moustache bien plantée, sa femme et leurs trois (post)ados. Un choc des générations propice à poser un regard moderne sur des thématiques incontournables («la religion, le

racisme ou l'apéro»), mais aussi à toucher des sujets plus typiquement jeunes («les dettes ou internet»). En guest star, la minisérie croquera des «people» réels comme Christian Constantin, Oskar Freysinger, Pascal Couchépin ou... Raël.

«Les Héritchers», pour l'instant, n'en sont qu'au stade de projet. La rapidité de sa concrétisation dépendra, là aussi, du financement. Issus du monde du court-métrage et de la BD, les trois trentenaires ont lancé ce projet il y a moins d'un an. Pour réaliser 20 à 30 épisodes de 3 à 5 minutes, ils comptent une année au minimum. En attendant de découvrir «Les Héritchers» à la télévision si tout va bien, on peut suivre l'évolution du projet sur leur site web. AMO

> www.heritchers.ch

HUMEUR

L'amour en kit et à l'emporter

La vie, c'est simple. Si les histoires d'amour finissent mal en général, pas besoin de chercher la raison bien loin. C'est la faute aux hommes, qui ont peur d'aimer. Ils sont am-bi-va-lents, les saligauds. Ça, c'est Rhonda Findling qui vous le dit, et elle s'y connaît: la psychothérapeute américaine vient de signer tout un bouquin sur la question. Un mode d'emploi pour choisir le bon mec comme on choisirait sa voiture – sans rater ces discrètes taches de rouille sous la carrosserie. Pratique: les élan du cœur livrés en kit et à l'emporter, juste comme au Mac-Do. On démarre avec le test «Comment détecter un homme ambivalent», en 25 signes-qui-ne-trompent-pas. En résumé, l'Ambivalent se fiche de vous et ne veut que coucher. Alors qu'un homme sérieux, lui, «a un vrai travail», «ne ment pas», «est fiable» et, surtout, «veut sortir avec vous de façon normale».

Et l'introspection, direz-vous? C'est prévu: page 123, avec le quizz «Êtes-vous une femme désespérée» en 10 questions. Après, si vous vous obstinez à rester avec un homme ambivalent (on vous aura prévenue), reportez-vous au «Programme en 12 étapes» pour vivre cette relation: on commence avec «Ayez un groupe de soutien», et ça finit par «Essayez de l'envoyer en thérapie». Un conseil: si à ce stade votre homme ne s'est toujours pas enfui, méfiez-vous: il doit vraiment être malade. AMO

> Rhonda Findling, «Les hommes ont-ils peur d'aimer?», Ed. Gawsewitch, 224 pp.

DOCUMENTAIRE

Michael Moore se rit des banques

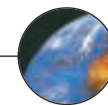
Début juin, un constructeur automobile allemand lançait «Ouvre ton cœur à un trader», fausse chanson caritative pour une vraie publicité. Maintenant, c'est au tour de Michael Moore de passer le chapeau pour les entreprises victimes de la crise mondiale. Le cinéaste et polémiste américain vient de mettre en ligne un clip au message poignant: «Vous avez déjà donné pour le plan de sauvetage? Donnez encore, donnez généreusement pour Citibank, AIG, Bank of America, JP Morgan, Goldman Sachs...» Visible sur www.michaelmoore.com, la vidéo est en fait une bande-annonce pour son prochain documentaire sur les dessous de Wall Street, qui doit sortir en octobre aux Etats-Unis. AMO

ALPINISME

Drôles d'oiseaux qui grimpent...

Peut-être plus que toute autre discipline, la légende de l'alpinisme s'est écrite au travers des personnages hors normes. Ancien rédacteur en chef du magazine *Alpinisme et Randonnée*, l'écrivain Sylvain Jouty fait le portrait des plus excentriques d'entre eux. Grimpeurs rigoureux, aventuriers ou dilettantes, ses personnages portent en eux tous un flocon de folie très personnel. Des «pères fondateurs» comme Coolidge ou Whymper, Jouty passe à des personnages moins connus mais d'autant plus attachants: de Léon Zwingelstein, «le clochard des cimes», à Gwen Moffat, déserteuse puis première femme guide d'Angleterre en 1953. On y découvre en filigrane une réflexion passionnante sur ce qui fait courir ces drôles d'oiseaux qui cherchent les sommets. AMO

> Sylvain Jouty, «Alpinistes extraordinaires», Ed. Hoëbeke, 254 pp.



Guantanamo, un an de procédures et des juges impuissants

ÉTATS-UNIS • Dans la plupart des cas, une détention déclarée illégale signifie que le prisonnier «est libérable, pas qu'il est libéré». La politique d'obstructions se poursuit.

LUCILE MALANDAIN

Une année après la décision de la Cour suprême des Etats-Unis d'autoriser les détenus de Guantanamo à contester leur détention devant des tribunaux de droit commun, peu en ont bénéficié. En réalité, la justice s'est révélée impuissante à intervenir dans ce dossier politiquement épineux.

12 juin 2008: dans une affaire intitulée *Boumediene v. Bush*, la plus haute juridiction des Etats-Unis reconnaît, par cinq voix contre quatre, des droits constitutionnels aux quelque deux cent cinquante détenus enfermés à Guantanamo. Pour la troisième fois en quatre ans, elle statue contre le gouvernement Bush et étend les droits de ces hommes pour la plupart enfermés depuis début 2002, sans inculpation ni procès.

L'accueil sur sol américain en question

L'espoir pour eux est immense puisqu'ils peuvent désormais contester leur détention devant un tribunal fédéral. La Cour spécifie qu'ils ont droit à une «procédure rapide». Un an plus tard, moins d'une trentaine de dossiers ont été examinés. Dans la majorité des cas, la détention a été déclarée illégale. Mais, «ce que les juges ont découvert, c'est que quand ils ordonnent une libération, ce que ça signifie en réalité, c'est que le détenu est libérable, pas qu'il est libéré», analyse Lyle Denniston, spécialiste judiciaire sur le site internet *Scotusblog*.

Les exemples sont nombreux comme Lakhdar Boumediene, l'Algérien qui a donné son nom à la décision de la Cour suprême, accueilli en France le 15 mai alors qu'il avait été totalement innocenté le 20 novembre 2008. Ou Mohammed al-Gharani, un jeune homme de nationalités tchadienne et saoudienne arrivé à 14 ans à Guantanamo, qui a attendu cinq mois après avoir été innocenté avant d'être renvoyé au Tchad.

Dès sa prise de fonction, Barack Obama avait ordonné la fermeture de la prison en janvier 2010 et installé un groupe

de travail intergouvernemental chargé du réexamen de chacun des dossiers de détenus. Ce réexamen se pratique en parallèle de celui des juges. Selon le Ministère de la justice, début juin «bien plus de cinquante détenus» avaient été déclarés «libérables» par le groupe de travail.

Mais «il apparaît maintenant que l'idée d'accueillir aux Etats-Unis certains détenus libérés a été pratiquement entièrement abandonnée», ajoute M. Denniston, en référence aux pressions exercées par le Congrès auxquelles le président américain semble avoir cédé. Or qu'ils aient été blanchis par la justice ou par le gouvernement, nombre de détenus ne peuvent retourner dans leur pays d'origine où ils risquent des persécutions. Et leur trouver un pays d'accueil est un long et complexe processus qui allonge encore leur temps de détention et amoindrit donc la portée de *Boumediene v. Bush*.

Dans ce contexte, «ce qui est surprenant, c'est que le Ministère de la justice de Barack Obama a maintenu la même politique de retards et d'obstructions» que l'administration Bush devant les tribunaux fédéraux de Washington, affirme David Cynamon, avocat de quatre Koweïtiens.

Dans une lettre reçue par l'AFP, il demande à la commission judiciaire du Sénat de convoquer rapidement une audience sur «la défaillance de l'administration Obama à se conformer à la décision *Boumediene v. Bush*». «Le Ministère de la justice va aussi vite que possible dans ces procédures, qui se poursuivent quotidiennement», a assuré à l'AFP un de ses porte-parole, Dean Boyd.

Pas avant janvier 2010

La déclassification de «1,8 million de pages» de documents à charge ou à décharge des détenus et leur communication à la défense demande trop de temps pour que le groupe de travail puisse matériellement s'y consacrer, ou il ne sera pas en mesure d'achever le réexamen des dossiers des prisonniers d'ici à janvier 2010, argumente le gouvernement. AFP/ATS



18 novembre 2008, Guantanamo. KEYSTONE

MÉDIAS

Philippe Val, patron de France Inter: c'est confirmé

L'ancien patron de *Charlie Hebdo* Philippe Val, 56 ans, dirigera France Inter «avant fin juin», selon Jean-Luc Hees, président de Radio France, dans une interview qu'il a donnée à l'hebdomadaire *CB News* de cette semaine. La nouvelle a été reprise hier par les principaux journaux français. La nomination de Philippe Val par M. Hees avait d'abord été démentie, puis confirmée, mais sans que sa fonction soit définie.

Début mai, le principal intéressé avait annoncé qu'il quittait *Charlie Hebdo*, sans pour autant préciser quelles seraient ses fonctions à France Inter, une station à laquelle il collabore depuis 1992. Il y commente chaque vendredi un billet.

La venue de Philippe Val a suscité des inquiétudes à France Inter. L'affaire Siné, ce collaborateur accusé d'antisémitisme (accusation levée depuis par la justice), limogé après des mois de conflits internes à *Charlie Hebdo*, pose la question de la marge de manœuvre que le nouveau patron de France Inter laissera à ses collègues. Le sort de l'humoriste Stéphane Guillon (dans le collimateur du président Sarkozy pour cause d'édition cruelle à l'encontre du patron de FMI Dominique Strauss Kahn) et celui de l'émission «Là-bas si j'y suis» de Daniel Mermet seront attentivement suivis. Jean-Luc Hess a évoqué «quelques ajustements» à France Inter et surtout annoncé que son chantier prioritaire serait France Info. PBH

EN BREF

TF1 DÉBAUCHE LE PATRON DE RTL

Le groupe audiovisuel privé TF1, première chaîne de télévision française, qui semble cependant plus touchée que les autres chaînes commerciales par le marasme du marché publicitaire, a recruté comme numéro deux le patron de la radio RTL Axel Duroux. Elle espère ainsi redresser la barre dans un contexte de baisse de ses audiences. «L'entreprise est en mouvement», a déclaré mardi Nonce Paolini, 60 ans, PDG depuis mai 2007 de TF1, filiale du groupe Bouygues. ATS

«Le réchauffement sera trop rapide pour l'agriculture»

AFRIQUE • Une étude tire la sonnette d'alarme sur l'impact d'un changement brusque dans les modes de production.

D'ici à 2050, les températures auront trop fortement et trop rapidement augmenté sous l'effet du changement climatique pour permettre à l'Afrique sub-saharienne d'adapter ses pratiques agricoles. Ces perspectives ressortent d'une étude internationale. Les auteurs sont «particulièrement inquiets» pour le Sénégal, le Tchad, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la Sierra Leone, «où les conditions futures n'auront rien à voir avec ce que les cultivateurs ont jamais connus», indiquent les experts.

Selon les dernières projections du Massachusetts Institute of Technology (MIT), l'hypothèse moyenne de réchauffement (sur quatre cents scénarios envisagés) conduirait à une augmentation de +5,2 degrés à la fin

du siècle – avec une probabilité de 90% que cette hausse se situe entre 3,5 degrés et 7,4 degrés. La précédente estimation du MIT, en 2003, misait sur une augmentation de 2,4 degrés.

Cette recherche, qui s'intéresse aux trois principales céréales produites et consommées en Afrique – maïs, millet et sorgho – a été conduite par l'université de Stanford, en Californie, et le Global Crop Diversity Trust (Fonds pour la diversité des cultures, basé à Rome). Selon ces travaux, publiés cette semaine dans la revue scientifique *Global Environmental Change*, il est urgent d'identifier et de conserver les semences capables de supporter des conditions qui, «dans quasiment la totalité des pays africains, seront plus

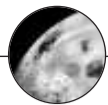
chaudes que n'importe quelle année la plus chaude jamais enregistrée».

«En examinant les courbes de températures, nous avons estimé que pour la majorité des agriculteurs africains, le réchauffement induira des conditions (de culture) inédites dans leur pays», non seulement de températures mais aussi de précipitations, explique Marshall Burke, directeur du Programme pour la sécurité alimentaire et l'environnement à Stanford. «Ce n'est pas comme la faillite du système bancaire où on peut réagir après coup», remarque Cary Fowler, du Global Crop Diversity Trust. «Si nous attendons qu'il fasse trop chaud pour cultiver du maïs au Tchad ou au

Mali, il sera trop tard pour empêcher un désastre susceptible de déstabiliser une région entière et au-delà.»

Les auteurs estiment cependant que la plupart des fermiers africains pourront trouver de nouvelles variétés de céréales chez leurs voisins, là où les conditions climatiques sont déjà proches de celles qu'ils connaîtront en 2050. Par exemple, les fermiers du Lesotho, l'un des pays africains les plus frais, peuvent compter sur des maïs actuellement cultivés par leurs confrères du Mali, l'un des pays les plus chauds du continent. Plusieurs pays – Soudan, Nigeria, Cameroun, Mozambique, etc. – présentent déjà un climat très semblable à celui qu'éprouveront de nombreux pays du continent d'ici à 2050.

«Malheureusement, très peu de variétés qui y sont actuellement utilisées sont disponibles dans les banques de semences.» Mais pour les six pays jugés particulièrement préoccupants, «des chances de trouver des ressources génétiques tolérantes aux hautes températures sont beaucoup plus faibles». Plus de 40% de la population africaine vit avec moins de 1 dollar, dont 70% résident dans les zones rurales et dépendent de l'agriculture. «Des changements aussi brutaux des modes de production risquent d'entraîner une sérieuse dégradation des conditions de vie (...), mais aussi des famines, une baisse de la croissance économique et aussi des risques de guerre civile», estime les auteurs. ATS



Manceuvres autour de Barroso

SOMMET EUROPÉEN • Les leaders des Vingt-Sept vont apporter aujourd'hui un prudent soutien à la réélection de José Manuel Barroso à la tête de la Commission.

TANGUY VERHOOSSEL, BRUXELLES

Les marchandages institutionnels reprennent dans l'Union. L'impétueux président du groupe écologiste au Parlement européen, Daniel Cohn-Bendit, a sonné hier la charge contre José Manuel Durao Barroso, à qui les chefs d'Etat des Vingt-Sept vont pourtant apporter leur soutien pour obtenir un second mandat de président de la Commission européenne, ce soir.

Cohn-Bendit a sonné la charge hier contre Barroso

Dénonçant des «mangouillages», Daniel Cohn-Bendit a menacé hier les Vingt-Sept d'éprouver une grande déconvenue au cas où ils tenteraient de forcer un vote des eurodéputés sur la réélection de Barroso le 15 juillet, quelques jours à peine après l'ouverture de la session constitutive du nouveau Parlement européen.

Pas avant le vote irlandais

Pour lui, il serait en effet «inadmissible» que les Etats lancent formellement la procédure de nomination du nouveau président de l'exécutif communautaire avant qu'entre en vigueur le Traité de Lisbonne, sur lequel les Irlandais se prononceront une seconde fois par référendum à la fin septembre ou au début octobre, après avoir reçu certaines «garanties» que les Vingt-Sept formaliseront vendredi. Elles portent sur le maintien de la politique de neutralité irlandaise, la préservation des dispositions de la Constitution de l'île Verte sur «le droit à la vie, l'éducation et la famille» (celui d'interdire l'avortement, autrement dit), l'autonomie fiscale du pays, l'assurance que Dublin ne perdra jamais «son» commissaire européen à Bruxelles et que le progrès social ainsi que la protection des travailleurs et des services publics d'intérêt général demeureront toujours au cœur des préoccupations de l'UE.

Dany le Rouge ne s'en cache pas: il déteste Barroso «le caméléon» à qui il reproche no-

tamment son asservissement aux grands pays de l'Union et sa tardive conversion à la régulation des marchés, suite à l'éclatement de la crise financière. Partant, il espère toujours pouvoir former une majorité de centre gauche au Parlement européen qui parviendrait à barrer au Portugais le chemin d'une réélection – le Traité de Lisbonne prévoit que le président de la Commission devra être adoubé par une majorité absolue au Parlement.

Fort soutien à Barroso

Folle chimère, sans doute, car José Barroso bénéficie même de l'appui de plusieurs gouvernements de gauche (Portugal, Espagne et Grande-Bretagne) qui feront passer des consignes de vote strictes à Strasbourg. Mais Daniel Cohn-Bendit pourra chercher une consolation dans la décision que prendront plus que probablement demain soir les leaders des Vingt-Sept: ils devraient apporter leur «soutien politique» à José Barroso, mais reporter à l'automne, après le référendum irlandais, l'ouverture de la procédure formelle d'élection du président de la Commission.

Pour la France et l'Allemagne, à l'origine de cette idée, il s'agit officiellement de ne pas froisser les Irlandais. Mais Paris et Berlin nourrissent également d'autres desseins, qui exigent que José Barroso, dont le mandat vient à échéance en novembre, présente avant l'automne un véritable programme politique aux Vingt-Sept. Adeptes de l'Europe «qui protège» les citoyens, Nicolas Sarkozy (surtout) et Angela Merkel veulent ainsi s'assurer que le Portugais ne cédera plus à la tentation de l'ultralibéralisme dès que sa nomination sera acquise.

Intérêts préservés

Enfin, sans doute la France et l'Allemagne espèrent-elles qu'en maintenant la pression sur le président de la Commission, elles le convaincront aussi, sans beaucoup de difficultés, à réserver à leurs propres ressortissants les postes de commissaires les plus prisés. Paris lorgne clairement le portefeuille du marché intérieur, Berlin celui de la concurrence. I



José Barroso a toutes les chances d'être réélu car il bénéficie même de l'appui de plusieurs gouvernements de gauche (Portugal, Espagne et Grande-Bretagne). KEYSTONE

SUPERVISION: LONDRES RÉSISTE

«La crise financière a clairement démontré la nécessité d'améliorer la régulation et la supervision des institutions financières», souligne le projet de conclusions du Sommet européen, où il sera également beaucoup question de la situation économique et sociale dans l'Union. Il y a toutefois loin de la coupe aux lèvres. Alors que la France et l'Allemagne sont déterminées à renforcer la réglementation européenne en la matière, sur base des propositions du «groupe de Larosière» que la Commission européenne a reprises à son compte, en mai, la Grande-Bretagne, elle, résiste.

Londres pourrait accepter que le «Conseil européen du risque systémique», que Bruxelles propose de mettre sur pied dès 2010 afin d'accroître la surveillance macro-

prudentielle du secteur financier, soit présidé par le président de la Banque centrale européenne. Mais il rechigne toujours à octroyer aux trois autorités européennes de supervision des banques, des compagnies d'assurances et des marchés financiers, dont la Commission prône la création, le pouvoir de trancher des litiges dans des affaires transfrontalières opposant plusieurs superviseurs nationaux.

Dans ce contexte, le projet de conclusions du Conseil européen reste très vague sur les pouvoirs qui devraient être accordés à ces trois autorités. Les Vingt-Sept chargeront la Commission de leur soumettre «au plus tard au début de l'automne» des propositions législatives qui devront tenir compte des réticences britanniques à abandonner certaines compétences nationales. TV

EN BREF

SCIENTOLOGIE Le jugement pour le 27 octobre

Le Tribunal correctionnel de Paris rendra son jugement le 27 octobre dans le procès intenté à l'Eglise de scientologie en France. La secte a dénoncé «un procès en hérésie» et accusé hier les pouvoirs publics de vouloir brûler ses livres. Poursuivie pour escroquerie en bande organisée, la scientologie risque la dissolution. Plutôt que de dissoudre l'Eglise de scientologie, «je vous demande de dissoudre les préjugés et les idées préconçues», a déclaré hier l'avocat du mouvement, Patrick Maisonneuve, au dernier jour du procès. Depuis le 25 mai, six scientologues et les deux principales structures françaises de la scientologie comparaissent devant le tribunal. ATS/AFP

CANADA

Le Cirque du Soleil fête ses 25 ans sur des échasses

Environ neuf cents employés et artistes du Cirque du Soleil sont montés sur des échasses mardi à Montréal pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la multinationale québécoise du divertissement. Une foule bigarrée, portant des dossards proclamant «Cirque du Soleil 25» ou vêtue de costumes de cirque, a marché quelques dizaines de mètres perchée sur des échasses près du siège social à Montréal de la troupe de saltimbanques devenue succès planétaire. Les échassiers sont à l'origine du Cirque du Soleil. En 1980, un périple en échasses de 90 kilomètres avait été une étape importante menant la naissance de l'entreprise. En 2009, le Cirque du Soleil va présenter 19 spectacles différents, en Amérique du Nord, Europe, Asie et Océanie. ATS/AFP

MALI

L'otage suisse est en vie

L'opération lancée lundi par l'armée malienne contre al-Qaïda est «le début d'une action permanente» face aux terroristes, a déclaré hier le colonel Drissa Traoré. L'otage suisse est en vie. Son sort est incertain. C'est une course contre la montre. «Je ne peux rien vous dire sur le sort de l'otage suisse. Vous comprendrez que c'est un dossier trop sensible», a déclaré le colonel Drissa Traoré, directeur ad interim de la Direction de l'information et des relations publiques des armées (DIRPA). ATS



Que faire du COURRIER durant vos vacances ?

Numéro d'abonné: _____

Nom et prénom: _____

Adresse: _____ NPA: _____

Je serai absent(e) du _____ inclus au _____ inclus, et je préfère:

interrompre mon abonnement SANS prolongation (don)

interrompre mon abonnement et le prolonger d'autant

recevoir Le Courrier à l'adresse ci-dessous

(SUISSE: 6.- FR. DE FRAIS/ADRESSE, EUROPE 6.- FR. DE FRAIS + 0,70 FR. / JOUR)

C/O: _____

Adresse: _____

NPA: _____

Pays: _____

• Coupon à retourner au **Courrier, rue de la Truite 3, Case Postale 238, 1211 Genève 8 •** ou par fax: **022 809 55 67**
• Il est également possible de faire votre demande sur **www.lecourrier.ch**

Le haut clergé entre dans la mêlée

IRAN • *Signe d'une situation gravissime, des ayatollahs commencent à prendre position. Des fuites indiquent que Moussavi serait sorti vainqueur du scrutin, et Ahmadinejad troisième.*

JEAN-PIERRE PERRIN

Le haut clergé chiite est à son tour entré dans la bataille... Après les grands ayatollahs (ayatollah ozma) Hossein Ali Montazeri, Nasser Makarem Chirazi, et l'ayatollah Asadollah Zandjani, un quatrième haut religieux, l'ayatollah Abdolkarim Moussavi Ardebili a adressé une injonction au pouvoir islamique lui demandant d'examiner avec soin les plaintes des candidats contestant les résultats de l'élection présidentielle et de rendre un «verdict convaincant».

Sans les urnes, comment procéder à un réel recomptage des voix ?

Ces prises de position sont pour le moins inhabituelles, la haute hiérarchie chiite répugnant, sauf lorsque la situation est gravissime, de commenter publiquement les affaires politiques. Ces exhortations ne vont pas jusqu'à demander l'annulation du scrutin et une nouvelle élection, comme l'exige Mir Hossein Moussavi, mais elles laissent clairement entendre qu'il y a eu une lourde fraude aux élections. C'est Montazeri, l'une des plus hautes autorités spirituelles des fidèles chiites, qui est allé le plus loin mardi dans sa dénonciation du truchement en décrivant les résultats comme «quelque chose qu'aucun esprit sain ne peut accepter». «Malheureusement, cette excellente opportunité (de l'élection) a été utilisée de la pire façon qui soit», écrit le religieux, qui fut président pour succéder à l'imam Khomeiny avant d'être écarté du pouvoir et longtemps assigné à résidence.

Enorme manipulation

Jour après jour, de nouveaux éléments témoignent de l'ampleur de la manipulation. Selon des informations recueillies par «Libération», l'après-midi du scrutin, vers 17 heures, des bassidji («volontaires» des milices islamiques) ont pris le contrôle des terminaux de totalisation des votes au Ministère de l'intérieur, chassant les fonctionnaires qui travaillaient à ce

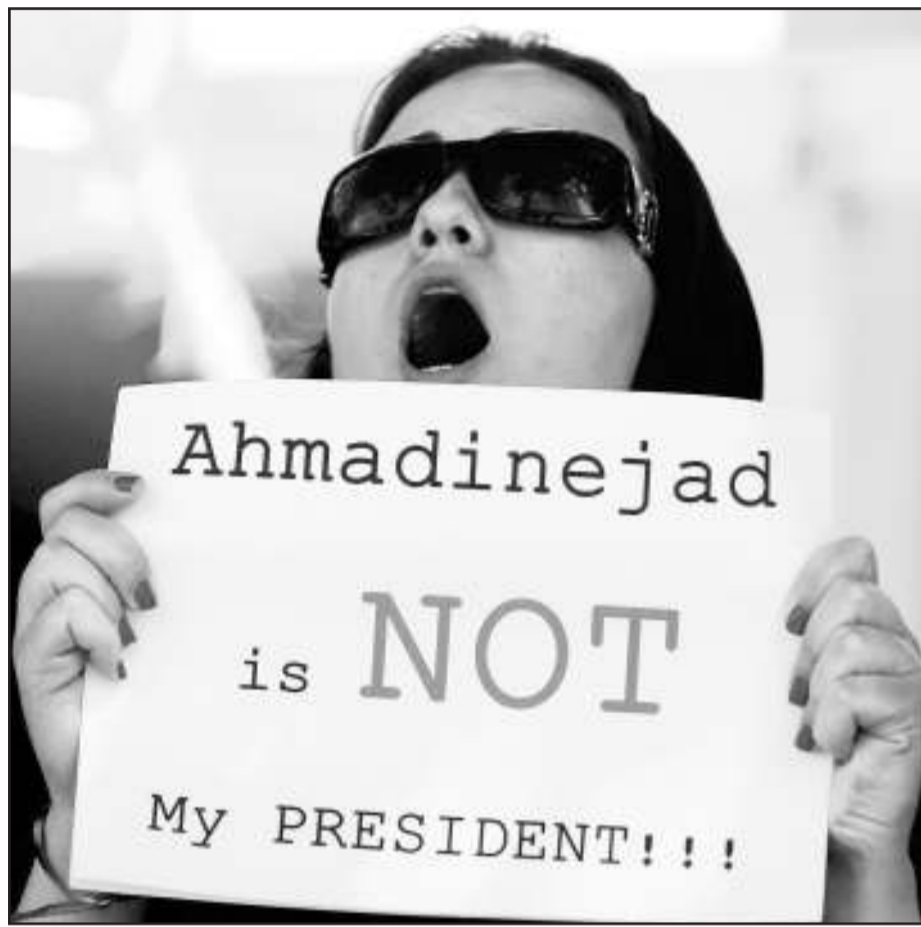
poste. C'est un fonctionnaire de ce même ministère qui a prévenu le camp réformateur. D'autres fuites vont révéler les chiffres obtenus par les quatre candidats: en tête, vient Moussavi avec un peu plus de 19 millions des suffrages (sur 42 millions), devant le second candidat réformateur, le religieux Mehdi Karoubi, avec plus de 13,38 millions de voix. Ahmadinejad n'arrivant qu'en troisième position avec 5,77 millions. Le quatrième candidat, Mohsen Rezaï, l'ancien leader historique des pasdaran (gardiens de la révolution) occupe la dernière position avec 3,74 millions de voix. Prévenu qu'il est arrivé en tête, Moussavi va immédiatement se proclamer victorieux avant d'être rapidement démenti par Ahmadinejad, puis par le guide suprême qui va entériner le succès du président sortant, parlant même de victoire tombée du ciel.

Gorge profonde arrêtée

L'auteur des «fuites», le fonctionnaire du ministère, semble avoir été arrêté dès le lendemain du vote. Des témoins l'ont vu se faire empoigner par des policiers au moment où il s'apprêtait à sauter du 9^e étage du bâtiment. Depuis, on ignore ce qu'il est devenu.

Toujours selon nos informations, les bassidji ont aussi fait main basse sur une partie des urnes qu'ils ont fait disparaître – ce qui explique que les chiffres des résultats ville par ville et région par région ne sont toujours pas connus, même ceux de Téhéran. L'agence officielle IRNA a remplacé les résultats manquants par des chiffres totalement abracadabrants, allant jusqu'à affirmer que Moussavi, Karoubi et Rezaï avaient été battus dans leurs villes natales.

Si les urnes ne sont pas rendues, on voit mal dans ces conditions comment le Conseil des gardiens de la Constitution pourrait procéder à un réel recomptage des voix. D'où l'hypothèse que celui-ci ne servira qu'à gagner du temps. En attendant, l'intimidation reste de rigueur. Hier, un religieux, intervenant à la télévision nationale, a fait savoir que toute fitna (discorde de nature religieuse) était passible de la peine de mort. © LIBÉRATION



L'opposition continuait hier à défier le pouvoir, manifestant de nouveau à Téhéran. KEYSTONE

LE BRAS DE FER CONTINUE

L'opposition iranienne continuait hier à défier le pouvoir, manifestant de nouveau à Téhéran. Les autorités accentuaient elles la pression sur les médias occidentaux et le camp réformateur, alors que Mir Hossein Moussavi a condamné les arrestations des «enfants de la révolution». Le pouvoir est confronté à sa plus importante contestation populaire en 30 ans. M. Moussavi a appelé à une journée de deuil aujourd'hui pour les sept civils tués lundi à Téhéran dans des heurts entre manifestants et miliciens islamistes. Ne lâchant pas non plus la pression, le pouvoir a multiplié les interpellations de réformateurs, après l'an-

nonce mardi de l'arrestation de 26 «cerveaux» responsables des «troubles». Téhéran a également accusé des médias occidentaux non identifiés d'être les «porte-parole» des «émeutiers».

Par ailleurs, le ministère iranien des affaires étrangères a convoqué hier l'ambassadrice de Suisse en Iran, Livia Leu Agosti, qui représente les intérêts américains à Téhéran. Il a dénoncé des ingérences de l'administration américaine. Le président américain Barack Obama continuera d'exprimer ses préoccupations sur l'Iran, a répliqué hier la Maison Blanche. ATS/AFP

EN BREF

ENQUÊTE DIFFICILE

VOL RIO-PARIS Le chef de l'enquête sur la catastrophe du vol d'Air France Rio-Paris a fait preuve d'un optimisme mesuré sur la possibilité d'en découvrir les causes. Il s'est aussi dit mécontent que le médecin français envoyé au Brésil n'ait pu participer à l'autopsie des corps. ATS

ORDINATIONS D'ECÔNE DÉCLARÉES ILLÉGITIMES

VATICAN Le Vatican a déclaré «illégitimes» les ordinations de prêtres que les lèfebvristes de la Fraternité Saint-Pie X ont prévu fin juin, selon un communiqué publié hier. La congrégation entend notamment ordonner à Ecône (VS) huit prêtres et dix diacres dont un Suisse. ATS

PYONGYANG VIDE SES COMPTES À L'ÉTRANGER

CORÉE DU NORD La Corée du Nord a commencé à vider en hâte ses comptes bancaires étrangers, a affirmé un quotidien sud-coréen. Elle veut ainsi prévenir leur gel dans le cadre du renforcement des sanctions onusiennes. ATS

APPEL À L'AIDE

PAKISTAN-UE Le président pakistanais Asif Ali Zardari a demandé un soutien de l'Union européenne à l'économie de son pays, afin de réduire la pauvreté et d'endiguer l'extrémisme et le terrorisme. Il a participé à un sommet sans précédent entre l'UE et le Pakistan, alors que Bruxelles a promis 65 millions d'euros d'aide. ATS

40 ONG DISENT STOP

BLOCUS DE GAZA Plus de 40 agences onusiennes et ONG ont exhorté Israël à mettre fin au blocus de la bande de Gaza, dont la population dépend de l'aide venue de l'étranger. Cet appel a été lancé pour marquer le second anniversaire du blocus imposé par Israël sur ce territoire, contrôlé par le Hamas. ATS

En Italie, les symboles fascistes ornent la surenchère sécuritaire

XÉNOPHOBIE • *La création d'une Garde nationale bardée d'effigies à la gloire du fascisme provoque l'émoi dans la Péninsule. Cette «patrouille» se propose de nettoyer les rues de Milan.*

FABIO LO VERSO

«Ou il est ignorant, ou il joue les imbéciles.» Le correspondant du *Monde* à Rome ne mâche pas ses mots à l'encontre de Maurizio Correnti, un chauffeur de bus milanais responsable d'une milice de bénévoles pompeusement baptisée la Garde nationale. Cet Italien de 38 ans est assailli par les journalistes depuis qu'il se promène dans les rues de Milan coiffé d'une casquette ornée d'un aigle noir et portant au bras droit un brassard où un soleil de la même couleur est grossièrement cousu. «Une pure coïncidence», déclare avec une candeur époustouflante cet homme aux grands yeux clairs et aux cheveux à ras la nuque. «J'ignorais qu'il s'agissait de symboles nazis. Je les remplacerai par un drapeau tricolore.»

Son groupuscule de «patriotes» s'est proposé de participer à des «rondes» dans les rues de Milan pour assurer la sécurité des habitants de la capitale lombarde. Une pratique désormais autorisée par une loi votée au printemps dernier par la majorité de

droite. Les rondes ou «vigies citoyennes» constituent la troublante matérialisation d'un accord passé entre Silvio Berlusconi et ses alliés de la Ligue du Nord. Un projet que le ministre italien de l'Intérieur, Roberto Maroni, est parvenu à réaliser malgré la pluie de critiques qui s'est abattue par lui. Réélu sur un programme ambitieux de répression de la criminalité et de l'immigration clandestine, le premier ministre se montre dans ce dossier à la remorque du parti xénophobe. Selon des sources judiciaires citées ces derniers jours dans la presse transalpine, le parquet de Milan s'apprête à lancer des poursuites contre la Garde nationale pour «tentative de résurrection du mouvement fasciste ou d'apologie de ce dernier».

Depuis l'apparition des premières rondes, voici quelques semaines, les médias italiens et étrangers ont aussitôt brandi le spectre des «chemises noires» de sinistre réputation de l'ère mussolinienne. Piqué au vif par cette comparaison, Roberto Maroni a dé-

claré: «On nous accuse de vouloir le retour des 'chemises noires', mais ce que nous voulons, c'est tout simplement permettre aux citoyens de s'impliquer.» Une thèse qu'il a réaffirmée samedi dernier, au cours d'un meeting de la Ligue du Nord. «Nous souhaitons l'organisation de patrouilles, et pas de chemises noires.»

«Qu'elles soient noires, rouges ou vertes, les rondes signent la défaite de l'Etat», assènent les élus de l'Italie des valeurs, le parti fondé par l'ex-juge Antonio Di Pietro. «Désormais, tout le monde se sentira autorisé à faire des rondes. La situation deviendra bientôt ingérable.» L'opposition de centrogauche et les défenseurs des droits de l'homme ont mis en garde «contre les dérapages inévitables en matière de violence et de discrimination raciale».

L'ancien ministre de la Communication Maurizio Gasparri, aujourd'hui député du Peuple de la liberté, estime que «la gauche se lance dans une polémique inutile». Sa formation poli-

tique, qui fait bloc derrière les «milices» voulues par la Ligue du Nord, a été bousculée hier par un mini-scandale impliquant la ministre du Tourisme, Michela Vittoria Brambilla. Au cours d'une manifestation publique, elle aurait commis un geste ressemblant au salut effectué par les partisans du dictateur fasciste Benito Mussolini. La vidéo d'un amateur a été diffusée sur le site web du quotidien national La Repubblica. «Je salue le public, s'est-elle défendue. Je n'ai jamais pensé faire un geste qui soit une apologie du fascisme, quelque chose pour lequel je n'ai jamais montré la moindre indulgence, encore moins de sympathie.»

Sur les images, on voit cette ancienne reine de beauté écouter l'hymne national italien, le bras droit replié sur la poitrine, qu'elle tend ouvertement au terme de l'air de musique. Des députés de l'opposition de centrogauche ont aussitôt appelé à sa démission. Ce geste «révèle une dérive culturelle et institutionnelle dangereuse et

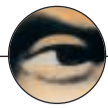
troublante», réagit Michele Bordo, du Parti démocrate.

Après avoir remporté les législatives en 2008, en agitant le thème de l'ordre et de la protection des Italiens (contre les immigrants), la majorité de droite multiplie les propositions démagogiques, telles que réserver les wagons du métro de Milan aux seuls Milanais ou obliger les médecins à dénoncer les étrangers en «situation irrégulière». Cette dernière idée a été finalement retirée après les protestations émises par l'écrasante majorité des blouses blanches.

A l'approche des élections européennes, qui ont confirmé la suprématie de Silvio Berlusconi, ce dernier avait clairement affirmé qu'il ne voulait pas d'une «Italie multiethnique». Le chef de l'Etat, Giorgio Napolitano, s'était alors inquiété de la diffusion d'«une rhétorique xénophobe». Avec l'apparition de la Garde nationale, les symboles fascistes font désormais leur entrée dans le débat sécuritaire.

AVEC LES AGENCES

Le Monde daté du 16 juin 2009.



Imperial Tiger Orchestra, Mama Rosin, Vagalatschk jouent traditionnel, mais pas trop

GENÈVE • Ils abordent les musiques populaires avec respect mais surtout avec une fraîcheur et une énergie revigorantes. Coup de projecteur sur Vagalatschk et Mama Rosin qui publient leurs nouveaux CD.



Imperial Tiger Orchestra a joué à Addis-Abeba le mois dernier. J.-C. HERNANDEZ



La comédie humaine de Vagalatschk. S. WIBAUT



Mama Rosin écume l'Europe et s'envolera en novembre pour l'Amérique latine. DR

RODERIC MOUNIR

La scène genevoise a vu naître et prospérer quantité de groupes rock, punk, ska, metal, etc. Mais ces jours-ci, c'est dans des traditions moins courues que vont puiser une poignée de formations chez qui la réappropriation joyeuse, voire l'expérimentation, prime sur l'authenticité à tout prix. Des visiteurs amicaux plutôt que des gardiens de la tradition.

Jazz éthiopien des années septante pour Imperial Tiger Orchestra (invité récemment par l'Alliance française d'Addis-Abeba), blues cajun du bayou pour Mama Rosin et musique des Balkans pour Vagalatschk. Coup de projecteur sur les deux derniers, qui viennent de publier leurs nouveaux CD.

Joie et mélancolie

«Ce qui m'attire dans les musiques populaires, ce sont les textures produites par des instruments a priori banals, et les émotions intenses liées aux racines. Or à Genève, il n'y a pas de musique populaire vivante qui remonte loin dans le temps. A nous de

l'inventer à notre manière.» Compositeur de Vagalatschk et membre du collectif contemporain Akouphène, l'accordéoniste Marc Berman possède un background de piano classique qui l'a exposé aux emprunts folkloriques (Ravel, Bartók, Debussy). Il s'est découvert une passion pour les musiques klezmer et rom.

Après avoir écumé les bars avec un répertoire traditionnel, Vagalatschk publie un album plus personnel. «Tout est écrit, mais on doit avoir l'impression que les musiciens improvisent. Il faut préserver cette mise en danger.» Si *Krasnaia Valaschia* évoque les fanfares balkaniques les plus endiablées, l'écoute attentive du CD révèle une approche plus nuancée. «Il s'agit de musique modale, notamment macédonienne, avec l'ambiguïté entre modes majeur et mineur, joie et mélancolie. Rythmiquement, il y a beaucoup de mesures composées, à la fois déséquilibrées et dansantes. Nous utilisons des pédales d'effets et glissons quelques subtilités rythmiques pour entraîner l'auditeur vers des horizons ouverts.»

Marc Berman comprend que la démarche puisse agacer. «Après notre récent vernissage à l'Usine, un spectateur serbe est venu me dire qu'il n'avait pas aimé, parce qu'on ne joue pas cette musique ainsi! D'autres n'y voient que le côté 'poum-tchak'. Mais nous ne sommes qu'au début d'un processus, nous allons encore expérimenter.»

Au piment rouge

Marc Berman et Olga Kamienik (chanteuse d'origine polonaise), Alexandra Tundo (clarinette), Léon Kadi (trombone), Ben Vicq (guitare), Sam Albert (contrebasse) et Mathias Noverraz (percussions) ont imaginé un véritable univers. L'histoire de la jeune Pietrouschka de Vlagachie, qui s'extrait du marasme en allant fonder un orchestre de bal en ville. Textes imprimés et dessins de l'illustratrice Sophie Wibaut, mise en son de Renaud Millet-Lacombe des Brico Jardin: ce CD luxueux constitue la base d'un spectacle total mêlant musique et narration.

Changement de décor: plongée dans la moiteurs de Louisiane et les ef-

fluves de bourbon. Mama Rosin, l'une des meilleures surprises réservées par la scène genevoise, sort son second disque chez Voodoo Rhythm, irremplaçable écurie bernoise où l'on ne trouve que du blues décharné, du rock garage et... du folk cajun! La pochette de *Brûle lentement* – tout un programme – est ornée d'un piment rouge sur fond pâle, clin d'œil à la banane warholienne du premier album du Velvet Underground. Robin à la guitare, Cyril au mélodéon et Vanina aux fûts s'exécutent avec une énergie et un cachet «roots» des plus réjouissants.

«On s'était lassés de nos groupes respectifs», raconte Robin, tignasse hirsute, tattoos et t-shirt des Beatles. Lui et Cyril, avides collectionneurs de vinyles, ont croisé dans des festivals de jeunes musiciens cajuns qui les ont invités en Louisiane. «Ils avaient un groove incroyable, pas comme les vieux qui sonnent souvent comme du 'baloché'. On s'est plongé là-dedans et on s'est demandé ce qu'on allait faire de tout ça.»

La réponse, ce sera Mama Rosin. Une école du dépouillement et un ap-

prentissage de la langue créole, mixée à l'anglais et au français. «C'est une musique de transe imprégnée de vaudou», explique Robin au sujet du zydeco, cet ancêtre du blues cajun que les Créoles noirs jouaient dans les années 1930. Le terme proviendrait du morceau «Les Haricots sont pas salés», que Mama Rosin cite dans «Le Two-step de l'haricot». Une chanson, comme toutes les autres, ni vraiment originale ni traditionnelle, «des standards qui ont dévié. Cet album, on l'a composé très vite, presque d'oreille, après avoir écouté des tonnes de disques.»

Invité un peu partout et notamment à la BBC pour une session live, Mama Rosin s'envole en novembre pour un mois en Amérique latine. I

> Vagalatschk, *Krasnaia Valaschia*, VDE-Gallo. En concert le 19 juin Fête de la musique de Meyrin-Village (GE), le 20 au Festival de la Terre à Lausanne, 23-24 juillet au camping de Paléo.

> Mama Rosin, *Brûle lentement*, distr. Irascible. Live le 21 juin au Port de Prangins, le 27 au Lucie Festival, Carré d'Amont (GE), le 22 juillet à Paléo.

Une saison en archipels à Saint-Gervais

GENÈVE • Plus d'une quinzaine de spectacles, des débats, des films et bien plus encore: la prochaine saison du Théâtre Saint-Gervais sera riche, à nouveau.

«Si l'art est intrinsèquement du côté du désordre, du discontinu et du singulier, la culture en prend le relais et l'inscrit dans le collectif et dans le temps», écrit le directeur du Théâtre Saint-Gervais, Philippe Macasdar. Et dans l'espace, puisque trois archipels apparaissent sur la carte du théâtre que trace la saison 2009-2010 de l'institution genevoise: celui des compagnies, celui des langues, celui des autres formes. En tout, dix-neuf spectacles – dont quelques-uns ont lieu dans le cadre de La Bâtie – attendent les spectateurs, tandis que le théâtre poursuit sa politique d'accueil avec trois artistes en résidence: Christian Geffroy Schlittler, Julie Gilbert et Jérôme Richer.

L'archipel des compagnies coïncide avec la zone artistique de la Suisse romande, où certaines sont déjà bien implantées. A la fin août, Philippe Soltermann reprend son *Je me déconstruis*, créé, ou crié, à propos de ces images inassimilables de l'actualité. Avec *Le Château*, la Compagnie Pasquier-Rossier s'intéresse en novembre à une pièce peu connue de Kafka, mais toujours hantée par l'arbitraire bureaucratique.

En décembre, Eric Salama reprendra *Rouge, noir et ignorant*, qui met en scène l'une des trois *Pièces de guerre* d'Edward Bond: «Jouons à la guerre si nous voulons connaître celle qui se joue en nous.» La dramaturge vaudo-

ise Marielle Pinsard et ses dix comédiennes s'intéresseront à ce qui distingue l'être humain de l'animal, *Assis et carnivore* peut-être? «Mais qu'est-ce qu'il pense?» Cette question de femme «dominatrice ou en larmes» face à des «hommes humiliés, errants», Marie Fourquet se la pose depuis 2007 et réunira ses textes dans *Pour l'instant, je doute*. En 2010, Jérôme Richer décortiquera avec *Une histoire suisse* nos mythes fondateurs en un Monopoly historique, fruit d'un travail collectif.

Il y a longtemps que Saint-Gervais pratique les langues. Cet archipel-là sera représenté en septembre par le japonais avec Tokyo Notes d'Oriza Hirata; l'espagnol avec El Circulo de Tiza, où Julie Beauvais confronte Le Cercle de craie caucasien de Brecht aux contextes politiques et sociaux bien différents du Nicaragua et de la Suisse; le russe, à nouveau, avec Les Trois sœurs de Tchekhov vu par Youri Pogrebitchko et le Théâtre Okolo; le portugais enfin, en 2010, avec l'Opération Lisbonne menée par André Steiger et son politicien incorruptible dans Meudrama é meu dream, et par l'écrivain et metteur en scène Hélder Costa, qui se penche sur la dictature de Salazar, avec Je le révoque, c'est évident.

Saint-Gervais est aussi le lieu de questionnements artistiques et sociaux permanents. Avec l'apiculteur et plasticien

Olivier Darné, qui a imaginé La Banque du miel, le théâtre met en scène les enjeux de la pollinisation, cette «véritable richesse mondiale». Il invitera aussi le Département de philosophie de l'université de Genève, à s'exprimer sur l'esthétique du corps en mouvement.

A la fin octobre sera diffusée une série de documentaires de Marcel Ophüls, qui «sondent et dissèquent l'histoire». Comme chaque année, «l'histoire des perdants, celle qu'on ne raconte jamais» sera évoquée, avec Gérard Guillaumat cette fois-ci, ancien déporté de Buchenwald à qui le théâtre a permis de «redeviend un être humain». La *Troisième Nuit de Walpurgis* de Kraus, mis en scène par José Lillo, rappelle en février comment le dévoiement du langage a servi le déploiement du national-socialisme.

Cette saison 2009-2010 sera riche en reprises, et c'est tant mieux: car dans le florilège proposé, nombre de spectacles, trop brefs, n'avaient pu être vus que par une poignée de spectateurs. Le Théâtre Saint-Gervais prolonge ainsi la durée de vie, souvent misérable en regard du travail et de la créativité engagés, de pièces abouties ou qui ne demandent qu'à le devenir.

DOMINIQUE HARTMANN

Renseignements et rés. ☎ 022 908 20 20 ou www.saintgervais.ch

EN BREF

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le jardin d'Eden est à Lausanne

En écho à la 4^e édition de Lausanne Jardins, le Musée des beaux-arts de Lausanne invite à un voyage au paradis. L'exposition «Retour à Eden», qui occupe trois salles du Palais de Rumine jusqu'au 6 septembre, montre une sélection d'œuvres modernes et contemporaines puisées, pour la plupart, dans les collections de l'institution: une soixantaine de peintures, sculptures, vidéo et installations de Ernest Biéler, Alice Bally, Louis Soutter ou Alain Huck. ATS

Entrée libre, ouvert de 11 à 17h, le jeudi jusqu'à 18h, fermé le lundi.

LA CHAUX-DE-FONDS

Mélodies pop et série noire

Le spectacle qui se joue samedi au Temple allemand de La Chaux-de-Fonds propose, sous le titre *Giallo Oscuro*, un voyage dans la chanson italienne des années 1950-1960. John Menoud – saxophoniste et compositeur actif dans la musique contemporaine, membre fondateur de l'ensemble Vortex – et Benoît Moreau y arrangent nombre de ballades de l'époque.

Cette soirée rend hommage à une ère d'intense créativité en Italie, marquée par l'inventivité de compositeurs, chefs d'orchestre et arrangeurs dont Ennio Morricone, connu surtout pour ses musiques des westerns de Sergio Leone. L'association La

Donna Invisible – «La Femme invisible», titre d'un film de Paolo Spinola sorti en 1969 dont Morricone a signé la partition – est l'instigatrice du show, qui entend ôter l'étiquette «musique légère» collée à ces mélodies.

Du point de vue scénique, *Giallo Oscuro* s'articule autour de chansons qui tissent une dramaturgie de roman noir – le *giallo* désigne les livres de série noire italiens édités sous une couverture jaune, et par extension un fait divers sordide. Autant d'ingrédients d'un concert qui se veut audacieux, divertissant et frivole. MARC-OLIVIER PARLATANO
Sa 20 juin à 20h30, Temple allemand, La Chaux-de-Fonds, 032 967 90 43, dès 23h, DJ Stracciamutande (John Menoud)